

Le Petit Journal d'Auvillar

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N°39
DÉCEMBRE 2022



*Bonnes fêtes
de fin d'année !*



Auvillar



**Olivier Renaud, Maire
et l'ensemble du Conseil Municipal**

vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année
et vous convient à la traditionnelle

CÉRÉMONIE DES VŒUX

**Samedi 07 janvier 2023 à 11h
à la salle d'exposition de l'Office de Tourisme d'Auvillar.**

Nous vous attendons nombreux





Après un été « sans fin », l'année se termine avec ses traditionnels moments de repos et de partage en famille et entre amis.

La période dans laquelle nous entrons actuellement va être singulière à plusieurs niveaux. Nous nous devons d'être attentifs aux plus fragiles et rester solidaires.

La commune se met en ordre de bataille, afin d'appliquer au mieux **la sobriété énergétique** qui s'impose : Pour suite du remplacement des éclairages publics, rénovation du chauffage de la salle des fêtes, mise en place d'une « double peau » pour l'isolation par l'extérieur de l'école primaire, remplacement à venir des baies et fenêtres de la mairie...

L'année 2022 s'est caractérisée par un épisode de sécheresse inédit au regard de sa durée et de son intensité. La mise en place d'un système de récupération des eaux de pluie des ateliers municipaux a permis cet été aux employés de maintenir un arrosage raisonné des plantations municipales.

Je déposerai dès janvier auprès des services préfectoraux une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Si une suite favorable est réservée à cette demande, cela devrait permettre à tous ceux qui ont constaté des dommages dans leur habitation de bénéficier de la prise en charge des travaux par leur compagnie d'assurance.

Côté finances, la commune a pris la décision de ne pas augmenter les taux d'imposition des 4 taxes locales.

Côté travaux, nous poursuivons nos investissements grâce à des niveaux de subventions toujours très élevés de la part de nos partenaires.

Immeuble rue du château, les locataires ont emménagé au 1er novembre. **Les travaux de la Salle des Fêtes** se termineront pour la fin d'année. La commune s'est portée acquéreur en 2022 de **l'immeuble de l'ancienne mairie** et des deux bâtiments latéraux. Cette réserve foncière permet à vos élus de travailler sur un projet de résidence « séniors ». Nous avons également fait **l'acquisition du terrain** à l'entrée du village au dessus du parking de la pharmacie, qui par son emplacement, aura une destination stratégique pour la commune dans les prochaines années. L'étude sanitaire de la **Chapelle Ste Catherine au Port** va débuter, ainsi que la tranche n°4 concernant l'assainissement de **l'église St-Pierre**. Un des investissements majeurs de la CC2R débutera en 2023 dans notre village, avec le transfert à terme des **Musées de la Faïence et de la batellerie**, ainsi que l'aménagement des **espaces de co-working**.

Côté manifestations, quel plaisir de voir autant d'engouement lors du passage du Tour de France dans Auvillar. Quelle belle mobilisation des enfants et des animateurs du centre de Gâches pour offrir cette chorégraphie géante. L'équipe du Squash club n'est pas en reste avec l'organisation du National Féminin, succès d'Auvillar en musique, des Tontons font leur cinéma, du marché potier, du marché dominical et de la foire Bio etc... Merci et Bravo à toutes et à tous.

Football club des deux Rives, cette fusion voulue par tous, cette mutualisation des moyens actuels et à venir est une véritable opportunité de développement pour nos joueurs, nos jeunes, et le territoire des deux rives.

Depuis le printemps, **la compétence « Lecture publique »** est devenue communautaire. Désormais les différentes médiathèques du territoire travailleront en réseau. C'est aussi un environnement vertueux pour notre nouvelle librairie.

A l'occasion du **vote du PLUI-H** en fin d'année par l'assemblée d'élus de la CC2R, la possibilité d'utiliser « **le permis de louer** » va être entériné. Sachez que la commune d'Auvillar s'est portée volontaire pour bénéficier d'une délégation de ce mécanisme afin de lutter efficacement contre l'habitat indigne.

Nos différents labels et reconnaissance touristique, sont des acquis sans cesse remis en question, ils nous obligent, nous devons rester vigilants. La commune a obtenu **le Label « Commune Halte-chemins de Compostelle en France »**, une signature officielle de convention a eu lieu ce 15 Novembre.

Le projet d'aménagement de la maison « Michaud » et du jardin des pèlerins, Place de la Halle, qui débutera en début d'année, s'inscrit parfaitement dans cette dynamique et devrait permettre d'accueillir encore mieux marcheurs et cyclistes.

Je profite de cet édit pour souhaiter en votre nom et celui des élus, la bienvenue à **Laurent et Nicolas SARU**, les nouveaux gérants de l'Hôtel de l'Horloge, **Christelle BONAVENTURE** qui va ouvrir une Librairie/ Salon de thé place de la Halle. Sachons les accompagner dans leurs projets qui viennent dynamiser davantage Auvillar, soyons fiers de leur choix d'investir dans notre village.

Je terminerai en remerciant au nom de l'ensemble de l'équipe, les bénévoles de nos nombreuses associations qui s'engagent sans compter pour faire vivre notre village, le faire rayonner, le rendre accueillant et tout simplement permettre le bien-vivre ensemble, si précieux aujourd'hui.

Au nom de tous vos élus, joyeux Noël et très bonnes fêtes de fin d'année. Cette période est synonyme de cadeaux, d'attention, de solidarité, permettez-moi de vous associer à ma pensée pour les Auvillaraises et Auvillaraises qui en resteront éloignés du fait de la maladie et de l'isolement.

Nous vous donnons rendez-vous **le samedi 7 Janvier 2023 à 11 H à la salle d'exposition de l'Office de Tourisme d'Auvillar** pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Très amicalement,

Olivier RENAUD

Numéros utiles

Mairie : 05 63 39 57 33

Mail : mairie-auvillar@info82.com

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Lundi - mardi : 8h-12h

Mercredi : 8h-12h et 14h-17h30

Jeudi-vendredi : 8h-12h

Samedi : 9h-12h

École maternelle : 05 63 39 01 93

École élémentaire : 05 63 39 60 55

Cantine : 05 63 32 45 36

Création-Réalisation :
Bastide Communication

Crédits photos :
Mairie d'Auvillar, Associations.

Délibérations

du Conseil Municipal

Les comptes-rendus exhaustifs des conseils municipaux sont consultables en mairie, aux heures d'ouverture.

SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 2021

Absents excusés : Nathalie SALAÛN a donné procuration à M. Mathieu FRAYSSINHES, Isabelle GELDHOFF-JUPON a donné procuration à M. Vincent MADAULE.

SUBVENTION FAÇADE IMMEUBLE B 1446 - 16 Rue Junca :

Dans le cadre de la politique communale pour la réfection des façades, une subvention d'un montant de 404 € est allouée à Madame Gwendoline CARN, pour son habitation sise 16 rue Junca.

TARIF GÎTE D'ÉTAPE À COMPTER DU 1ER JANVIER 2022 :

Au vu des frais de fonctionnement et des services offerts, le tarif de location du gîte d'étape est porté à 15,50 € la nuitée et par personne à compter du 1er janvier 2022.

HÔTEL-RESTAURANT DE L'HORLOGE - TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ - ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX :

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer le marché de travaux avec les entreprises, dont le montant total HT s'élève à 97 324 €.

PLANTATION D'UN ARBRE DEVANT L'ÉCOLE MATERNELLE :

Les enfants ont fait le choix de planter un chêne devant l'école maternelle.

SÉANCE DU 15 FEVRIER 2022

Absente excusée : Mme Sarah SOURBIER

Une minute de silence est observée en mémoire de Monsieur Michel DELRIEU, ancien maire, décédé le 3 février 2022.

MANIFESTATIONS - DROIT DE PLACE À PARTIR DE 2022 :

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le droit de place des manifestations municipales à compter du 1er janvier 2022, à :

BROCANTE 14 JUILLET :

Emplacement intérieur ou extérieur : 30 €

MARCHÉ POTIER :

Forfait pour les 2 jours 125 € (emplacement + repas)

Repas du samedi midi et dimanche midi 10 €

Repas du samedi soir (ouvert à tous) 20 €

MARCHÉ DE NOËL :

Emplacement intérieur ou extérieur : 20 €

LOCAL À USAGE PROFESSIONNEL PLACE DE LA HALLE - VALIDATION DU DOSSIER DE PRÉSENTATION :

Le dossier de présentation du local à usage professionnel, élaboré par Mme Sarah SOURBIER, est validé.

Le montant du loyer sera fixé au vu du bilan financier de l'opération. Il devra couvrir à minima le montant de l'emprunt réalisé par la commune pour financer les travaux.

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USEES - MISE À DISPOSITION DU PERSONNEL DE LA COMMUNE A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

Le transfert de compétence « Assainissement Collectif des Eaux usées » à compter du 1er janvier 2021 a entraîné une mise à disposition d'un agent communal auprès de la Communauté de Communes des Deux Rives pour une quotité de temps de travail évaluée à 10 heures hebdomadaires.

La CC2R remboursera chaque début d'année à la commune le salaire de l'agent correspondant au temps passé à l'entretien de la station et du réseau.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise monsieur le maire à signer la convention de mise à disposition, établie entre la Commune

et la CC2R.

ASSOCIATION DES TERRITOIRES TRAVERSÉS PAR LA LGV - DÉSIGNATION DE DEUX DÉLÉGUÉS

TITULAIRES :

Monsieur Olivier RENAUD, maire, et Monsieur Thierry DUSSAC, conseiller municipal, sont désignés pour représenter la commune au sein de ladite association.

LABELLISATION « COMMUNES HALTES - CHEMINS DE COMPOSTELLE EN France » :

La candidature d'AUVILLAR au label « Communes Haltes - Chemins de Compostelle en France » a été retenue pour poursuivre sur la seconde phase de labellisation.

DICRIM :

Le DICRIM est un document municipal réalisé dans le but d'informer les habitants de la commune sur les risques naturels et technologiques qui les concernent, sur les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en œuvre ainsi que sur les moyens d'alerte en cas de survenance d'un risque.

Le document actuel, réalisé en 2011, se devait d'être révisé et modernisé.

La nouvelle version n'appelle aucune observation de la part des élus.

ÉCOLE :

Organisation de la semaine :

En concertation avec les différents partenaires (collectivités, équipes pédagogiques, parents d'élèves) il y a lieu de définir l'organisation scolaire à compter de la rentrée de septembre 2022 et pour les trois années à venir.

Le conseil des maîtres a proposé, le mardi et le vendredi de modifier les horaires de la pause méridienne de 13h30 à 14h, afin de placer les activités pédagogiques complémentaires (APC) par petits groupes.

Les écoles ont fait le choix de rester sur l'organisation de quatre jours et demi.

Vu l'avis favorable du conseil d'école et de la commission scolarité, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la nouvelle organisation proposée.

TRAVAUX SALLE DES FÊTES :

Le règlement de consultation prévoit le 7 mars comme date limite de remise des plis par les entreprises.

L'architecte s'est engagé à organiser le chantier de manière à pouvoir organiser les élections en avril et juin.

Une réflexion a été menée sur l'utilisation d'autres salles afin que les associations ne cessent pas leur activité.

TOUR DE France 2022 :

A l'occasion de la 19^{ème} étape entre Castelnau-Magnoac et Cahors du vendredi 22 juillet le tour de France 2022 traversera la Commune.

TOTEMS « Grand Site Occitanie » :

La Région Occitanie a procédé à la mise en place de 3 totems « Grand Site Occitanie ». (Entrée du village Rte de Valence, Route de Castelsarrasin et au niveau du péage de l'autoroute).

SÉANCE DU 11 AVRIL 2022

Absent excusé : néant

COMMUNE - COMPTE ADMINISTRATIF 2021 :

Compte administratif 2021 :

Le conseil municipal, considérant que les opérations ont été régulières et conformes au compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le receveur municipal, approuve à l'unanimité le compte administratif 2021, qui fait ressortir un résultat d'un montant de 188 267,63 €.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2022 :

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2022.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Sur proposition des membres de la commission « vie associative », le conseil municipal approuve le montant des subventions 2022 allouées aux associations.

Tableau ci-après.

	Montant 2022	
1167° MEDAILLES MILITAIRES AUVILLAR VALENCE	90 €	
A.C.C.A STE DE CHASSE	1 700 €	
AAPPMA STE DE PÊCHE	200 €	
AMICALE DU PERSONNEL DE LA CC2R	3 150 €	
AMIS DE LA MEDIATHEQUE	100 €	
AMIS DU VIEIL AUVILLAR	3 500 €	
ARKAD	1 000 €	Subvention exceptionnelle
8ARPA 47 PROTECTION DES ANIMAUX	600 €	
ATELIER	150 €	
AUVILLAR EN FETE	4 500 €	
AUVILLAR EN MUSIQUE	2 500 €	
CLUB DES AINES	1 500 €	Subvention exceptionnelle, année post covid
CROIX ROUGE	800 €	
DONNEURS DE SANG	100 €	
FEDERATION NATIONALE ANDRE MAGINOT	150 €	
FNACA	100 €	
FOOTBALL VLUB GOUDOURVILLE AUVILLAR	2 000 €	
HALLE AUX GRAINS	400 €	
COOP SCOLAIRE MATERNELLE	2 000 €	
COOP SCOLAIRE PRIMAIRE	500 €	
PIEGEURS AGRÉÉS	50 €	
PREVENTION ROUTIERE	50 €	
PARENTS D'ELEVES	1 000 €	
RETRAITES AGRICOLES	50 €	
SAINT NOE	7 100 €	Subvention exceptionnelle, année post covid
SECOURS POPULAIRE	400 €	vid
SOINS PALIATIFS	100 €	
SQUASH	900 €	Dont 400€ exceptionnel en raison de l'Open Féminin
VOIR ENSEMBLE	50 €	
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE YOGA	750 €	
AUVILLAR IAIDO RYU	250 €	
LES TONTONS FONT LEUR CINÉMA	3 000 €	
S/TOTAL	38 340 €	
AIDES AUX PARTICULIERS POUR LA RÉFECTION DE LA FAÇADE DE LEUR HABITATION	2 660 €	
TOTAL	41 000 €	

COMMUNE D'AUVILLAR - BUDGET PRIMITIF 2022 :

Le budget primitif 2022 qui s'élève en dépenses et en recettes, compte-tenu des résultats reportés à :

- Section de fonctionnement 1 183 917.63 €
- Section d'investissement 1 373 463.63 €

est approuvé à l'unanimité.

MISE A JOUR INSTALLATION INCENDIE SSI :

Vu la vétusté du système incendie SSI de l'Hôtel-Restaurant de l'Horloge il y a lieu de revoir l'installation.

Le conseil municipal approuve le devis par la SARL AIDELEC, dont le montant s'élève à 19 360 € HT.

Ces travaux seront financés par le Conseil Départemental et la Communauté de Communes à hauteur de 40%.

ACHAT DE PARCELLES APPARTENANT A MME Viviane MORIER :

L'assemblée décide de se porter acquéreur des parcelles de terrain cadastrées A 971, A973, A975, B 1563, d'une superficie de 9 266 m2,

appartenant à Madame Viviane MORIER née CHAUDORDY, située à l'entrée du bourg, au-dessus du parking à côté de la pharmacie. L'acquisition se ferait pour un montant total de 75 000 €, frais de négociations inclus.

RÉTROCESSION GRATUITE A LA COMMUNE PAR M.et Mme Patrick LECOQ DE LA PARCELLE ZB 125 :

L'emprise de la voirie communale « Impasse des eucalyptus » empiète sur la propriété de Monsieur et Madame Patrick LECOQ. Il y a lieu de mettre fin à cette occupation.

Les propriétaires y sont favorables et acceptent de rétrocéder gratuitement à la commune la parcelle ZB 125 d'une superficie de 31 m².

ADHÉSION AU LABEL « COMMUNE HALTE - CHEMINS DE COMPOSTELLE en France » ET AU PROGRAMME D' ACTIONS :

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise monsieur le maire à procéder à toutes les formalités nécessaires pour l'adhésion de la Commune au label « Commune Halte - Chemins de Compostelle en France » proposé et piloté par l'Agence des chemins de Compostelle dont la commune est adhérente depuis 1984.

SÉANCE DU 16 MAI 2022

Absents excusés : M. Joël CHEVALIER a donné procuration à M. Jean-Michel MONESTES, M. Vincent MADAULE a donné procuration à Mme Isabelle JUPON, M. Daniel NOYRIGAT a donné procuration à M. Olivier RENAUD

MARCHÉ DE TRAVAUX - RÉHABILITATION ET EXTENSION DE LA SALLE POLYVALENTE :

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer le marché de travaux avec les entreprises, dont le montant s'élève à 262 813.45 € HT.

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS LE CADRE DU RENFORCEMENT BASSE TENSION DU POSTE 19 EGLISE - CONVENTION DE MANDAT AVEC LE SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE 82 :

La commune a sollicité le Syndicat Départemental d'Energie pour la réalisation des ouvrages d'éclairage public liés au renforcement BT du poste 19 Eglise. A ce titre il convient de passer une convention de mandat.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise monsieur le maire à signer ladite convention.

IMMEUBLE 13 PLACE DE LA HALLE – FIXATION DES LOYERS :

Les travaux d'aménagement de trois logements et d'un local commercial devraient se terminer en septembre. Le conseil municipal fixe le montant des loyers à.

- Logement 1^{er} étage - T3 : 550 €
- Logement 2^{ème} étage - T2 : 350 €
- Logement 2^{ème} étage - T2 : 350 €
- Local commercial : 350 €

QUESTIONS DIVERSES :

Animation marché fermier :

L'école de musique des Deux Rives, proposera deux animations musicales durant le marché fermier du dimanche 22 mai. La commune offrira l'apéritif aux musiciens.

Tour de France :

Monsieur le maire effectue le compte-rendu de la réunion préparatoire à la 19^{ème} étape du tour de France qui s'est tenue le 10 mai en Préfecture.

Madame Isabelle LATRILLE se propose de demander à la CC2R d'organiser le jour du passage une animation avec les enfants du centre de loisirs de Gâches.

Licence et occupation du domaine public :

Un point est fait sur les licences et débits de boissons délivrés sur la commune.

Concernant l'occupation du domaine public, il est rappelé que l'ensemble des personnes qui occupent le domaine public dans le cadre de leur activité s'acquittent d'un droit de place, dont le montant a été défini par délibération en date du 29 avril 2009.

Animation de Noël pour les enfants de la commune :

Conformément au souhait de l'assemblée, Mme Sarah SOURBIER travaille à la mise en place pour décembre 2022 d'une animation à destination des enfants scolarisés à AUVILLAR.

Si l'option de la location du cinéma Apollo pour deux séances (maternelle et primaire) avec transports des enfants en bus est retenue, le montant de la dépense devrait s'élever à 1 000 €.

SÉANCE DU 19 OCTOBRE 2022

*Absents excusés : Nathalie SALAÜN a donné procuration à Mme Sarah SOURBIER- DELBREL
Vincent MADAULE a donné procuration à Mme Isabelle GELDHOF-JUPON.*

RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE – TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET DE CONFORTATION DES MAÇONNERIES EXTERIEURES - MARCHÉ DE TRAVAUX :

La commune a fait le choix de poursuivre son vaste programme de restauration de l'église en engageant en 2022 les travaux d'assainissement et de confortation des maçonneries extérieures.

Monsieur le maire est autorisé à signer le marché de travaux avec les entreprises, dont le montant s'élève à 112 628 HT.

Ces travaux seront subventionnés à hauteur de 80% du montant HT des travaux.

MAISON ET JARDIN DES PÈLERINS - MARCHÉ DE TRAVAUX :

Monsieur le maire est autorisé à signer les marchés de travaux avec les entreprises, dont les montants s'élèvent à 29 924.59 € HT (place) et 57 465,45 € HT (maison).

Pour rappel, l'opération « maison des pèlerins » sera subventionnée à 68% et l'opération « le jardin des pèlerins » à 80% du montant HT des travaux.

ÉCLAIRAGE PUBLIC - ÉQUIPEMENT LED - PROGRAMME 2022 :

La commune s'est engagée sur la mandature à poursuivre son engagement en matière de développement durable, en engageant un programme pluriannuel de travaux de remplacement des luminaires énergivores, ceci afin de réduire de manière considérable la consommation d'énergie.

En 2022, 30 points lumineux ont été changés pour un montant total de 29 490 E HT. La participation financière de la commune s'élève à 20%, soit 5 898 € HT.

MISE EN PLACE DU DROIT DE PRÉEMPTION COMMERCIAL SUR LA COMMUNE D'AUVILLAR :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de délimiter un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité à l'intérieur duquel sont soumises au droit de préemption les cessions de fonds artisanaux, de fonds de commerce ou de baux commerciaux.

Le périmètre retenu pour cette action de sauvegarde est le suivant :

- Le centre ancien (autour de la Halle aux grains) et la rue de l'Horloge
- La rue de la Sauvetat depuis son intersection avec la RD12 jusqu'à son croisement avec la Rue Gérard
- La route de Valence depuis la Place de l'horloge jusqu'au parking de la pharmacie
- La route de Castelsarrasin depuis la Place de l'Horloge jusqu'au croisement avec le Boulevard de la Papayette
- Place de l'Horloge

TRANFERT DE GESTION DES CEE AU SDE 82 - TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX, ECLAIRAGE PUBLIC :

Lorsque la commune engage des travaux d'amélioration des performances énergétiques sur des équipements et bâtiments de son patrimoine, elle peut obtenir des certificats d'économies d'énergie (CEE), introduits par la loi d'orientation énergétique de juillet 2005. Ces certificats peuvent ensuite être valorisés et représenter une ressource financière pour la commune.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise monsieur le maire à signer la convention de partenariat pour le transfert et l'attestation de cession des CEE établie entre la commune et le SDE 82.

CRÉATION D'UN POSTE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCES » :

Considérant la charge de travail des services techniques et la fin du contrat d'un agent bénéficiant du dispositif P.E.C., le conseil municipal, à l'unanimité, décide à compter du 1er décembre 2022, de créer un poste d'agent d'entretien polyvalent au service technique.

La durée du travail est fixée à 20h hebdomadaires et la rémunération est établie sur la base minimale du SMIC.

LOGEMENT N°1 - T4 RUE DE MARCHET - FIXATION DU MONTANT DU LOYER :

Le conseil municipal fixe à 400 €, le montant du loyer du logement communal de type T4, situé 16 Rue Marchet.

CONVENTION DE DÉLÉGATION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR DES TRAVAUX D'ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR, POUR L'ÉCOLE ET LES LOGEMENTS COMMUNAUX AU DESSUS DE CELLE-CI DANS LA COMMUNE D'AUVILLAR :

La Communauté de Communes des Deux Rives et la Commune d'AUVILLAR projettent des travaux d'Isolation thermique par l'extérieur pour l'école (compétence Communauté de Communes) et des logements au-dessus de celle-ci (compétence Communale).

L'enveloppe financière de l'opération est de 107 140 € HT soit 128 568 € TTC, répartie comme suit :

- CC2R : 71 640 € HT
- Commune : 35 500 € HT

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette opération et autorise monsieur le maire à signer avec la CC2R la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage.

QUESTIONS DIVERSES :

Dispositif « permis de louer » :

Le dispositif « permis de louer » issu de la loi Alur, vise à lutter contre le mal-logement en permettant aux communes d'appliquer des mesures de contrôle des biens mis en location.

Ce dispositif oblige en effet tout bailleur dont le logement se trouve dans un secteur concerné, soit à faire une déclaration préalable à la mise en location, soit à demander une autorisation de mise en location.

En collaboration avec la CC2R il est étudié la possibilité de mettre ce dispositif en place sur la commune.

Eclairage public

Monsieur le Maire et monsieur Compagnat recevront monsieur LANIES le 20 octobre pour faire le point sur le contrat d'entretien de l'éclairage public et étudier les possibles sources d'économies d'énergie.

Borne recharge électrique

Dans le cadre du plan de relance, l'Etat a attribué au SDE des fonds afin de développer le déploiement des bornes de recharge pour voitures électriques. Un courrier a donc été adressé au SDE 82 afin d'obtenir une borne de recharge supplémentaire sur la commune.

Label Communes Haltes

Un événement d'officialisation de la labellisation « Communes Haltes - Chemins de Compostelle en France » commun avec Laguépie et Lauzerte sera organisé le 15 novembre 2022 à l'office de Tourisme d'AUVILLAR.

Noël des aînés

En raison des travaux de la salle des fêtes, le Noël des aînés aura lieu le samedi 3 décembre à 14 heures à la salle des fêtes de Bardigues. Il sera proposé aux personnes qui le souhaitent un transport en autocar.

Plus Beaux Villages de France

Désormais 172 villages bénéficient du label « Plus Beaux Villages de France ».

Application PANNEAU POCKET

Cette application, qui peut être téléchargée gratuitement, permet d'informer toutes les personnes des événements de la commune (festivités, travaux, coupures d'électricité, décès...).

Le coût annuel pour la commune est estimé à 180 euros

Les communes de Golfech, Saint Loup, Donzac et Bardigues ont déjà mis ce service en place. Une réunion sera donc organisée avec un représentant de ces communes pour échanger sur l'utilisation et l'efficacité de cette application.

Projet d'aménagement du musée de la Faïence

Lors du dernier Conseil Communautaire, a été abordée la création du musée de la faïence et de la batellerie à Auvillar, ainsi qu'à terme le développement d'espaces de co-working. Ce projet devrait attirer de nombreux visiteurs. Les élus se félicitent de cette perspective pour la notoriété de notre village et son développement économique. Pour autant, ils pensent que la perspective d'accueillir des visiteurs en nombre croissant doit s'accompagner d'une réflexion de fond sur la capacité de la commune à proposer des parkings à proximité du village, ainsi qu'une véritable politique de circulation.

C'est la vie !

NAISSANCES :

- Victoria MARAVAT, le 6 décembre 2021
- Sacha MAÏOUF, le 17 février 2022
- Vasil ASENOVA, le 29 mars 2022
- Valentin SCHNEIDER, le 13 mai 2022
- Louise VIDAL, le 13 mai 2022

MARIAGES :

- Thomas VIALLARD et Manon SAUVE, le 25 juin 2022
- Angélique NICOU et Céline JULIEN, le 16 juillet 2022
- Victor HERBEAU et Amandine FLAIG, le 23 juillet 2022
- Clément ARNOULD et Marie-Ange ROMAIN, le 27 août 2022
- Robin SEROUR et Sarah MILOUDI, le 24 septembre 2022

DÉCÈS :

- Louis FALC, le 24 décembre 2021, 95 ans
- Michel DELRIEU, le 3 février 2022, 79 ans
- Renée GOARANT, le 14 février 2022, 68 ans
- Marcelle MALARMEY, le 15 février 2022, 85 ans
- Simone OLIVIER, le 21 mars 2022, 82 ans
- Claude DESPREZ, le 25 mars 2022, 77 ans
- Denis BROUGNON, le 6 avril 2022, 74 ans
- Sylvie GAYRIN-PARAGE, le 30 mai 2022, 70 ans
- René BALECH, le 27 juin 2022, 88 ans
- Robert RICARD, le 25 août 2022, 91 ans
- Marie-Thérèse LAGARRIGUE, le 09 octobre 2022, 68 ans
- Florence FALC, le 26 novembre 2022, 62 ans
- Thierry WIRTH, le 4 décembre 2022, 63 ans
- Jean-Maurice CANTEL, le 6 décembre 2022, 78 ans

Budget communal

2022

LES CHIFFRES CLEFS DE L'ANNÉE



TAXES LOCALES

Poursuite du 0% d'augmentation du taux d'imposition des 4 taxes locales. (Depuis 2005)

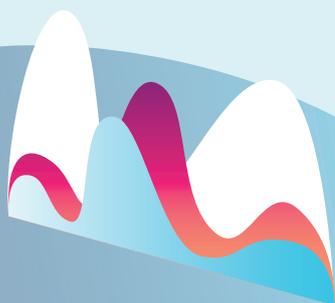
SUBVENTIONS A LA VIE ASSOCIATIVE

38 340 €.
32 associations vont en bénéficier.

INVESTISSEMENTS ET EQUIPEMENTS

1 312 464 € HT

- Ancien office de tourisme
- Maison et jardin du pèlerin
- Chapelle du Port - étude
- Salle des fêtes
- Amélioration des bâtiments publics
- Réserve foncière
- Accessibilité-sécurité de l'Hôtel-restaurant de l'Horloge

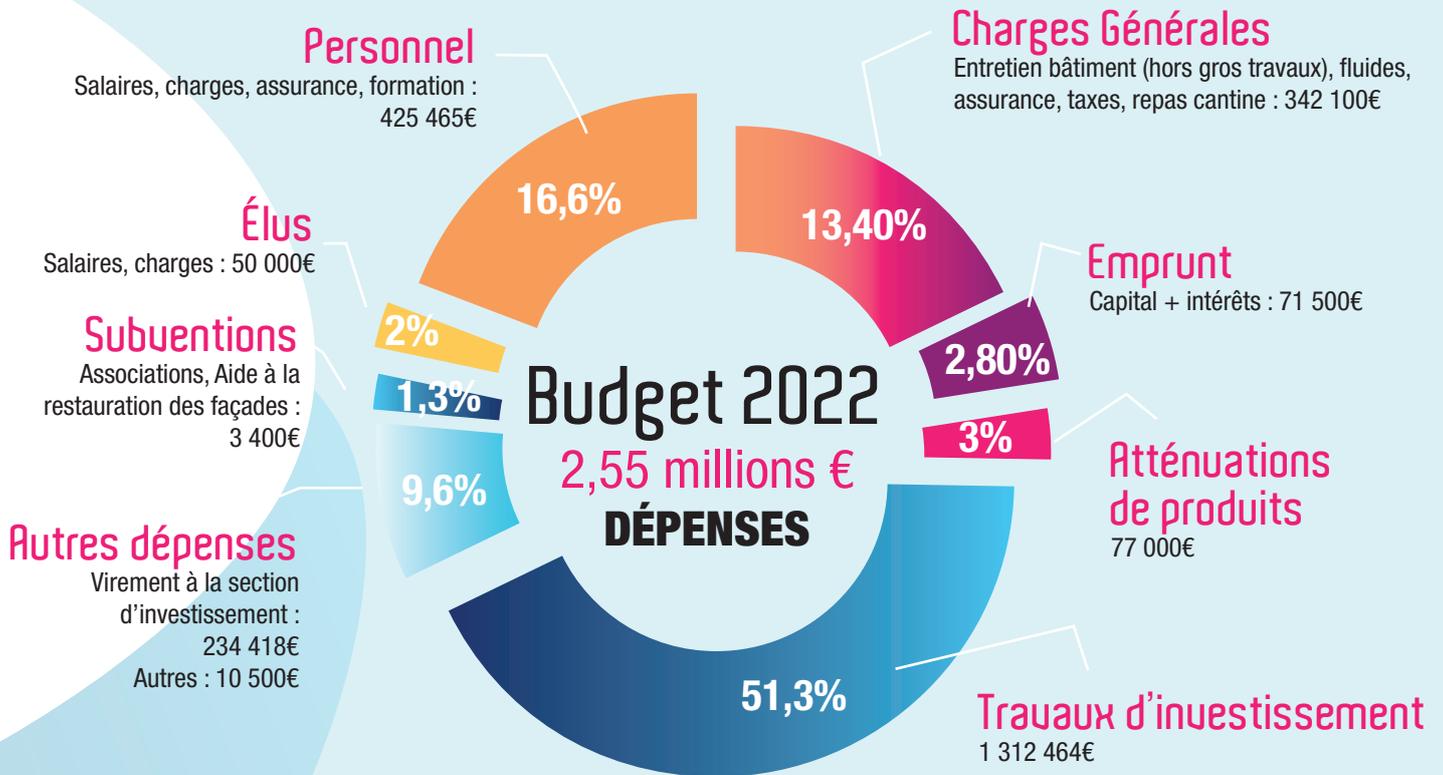


Dépenses

FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT CONFONDUS

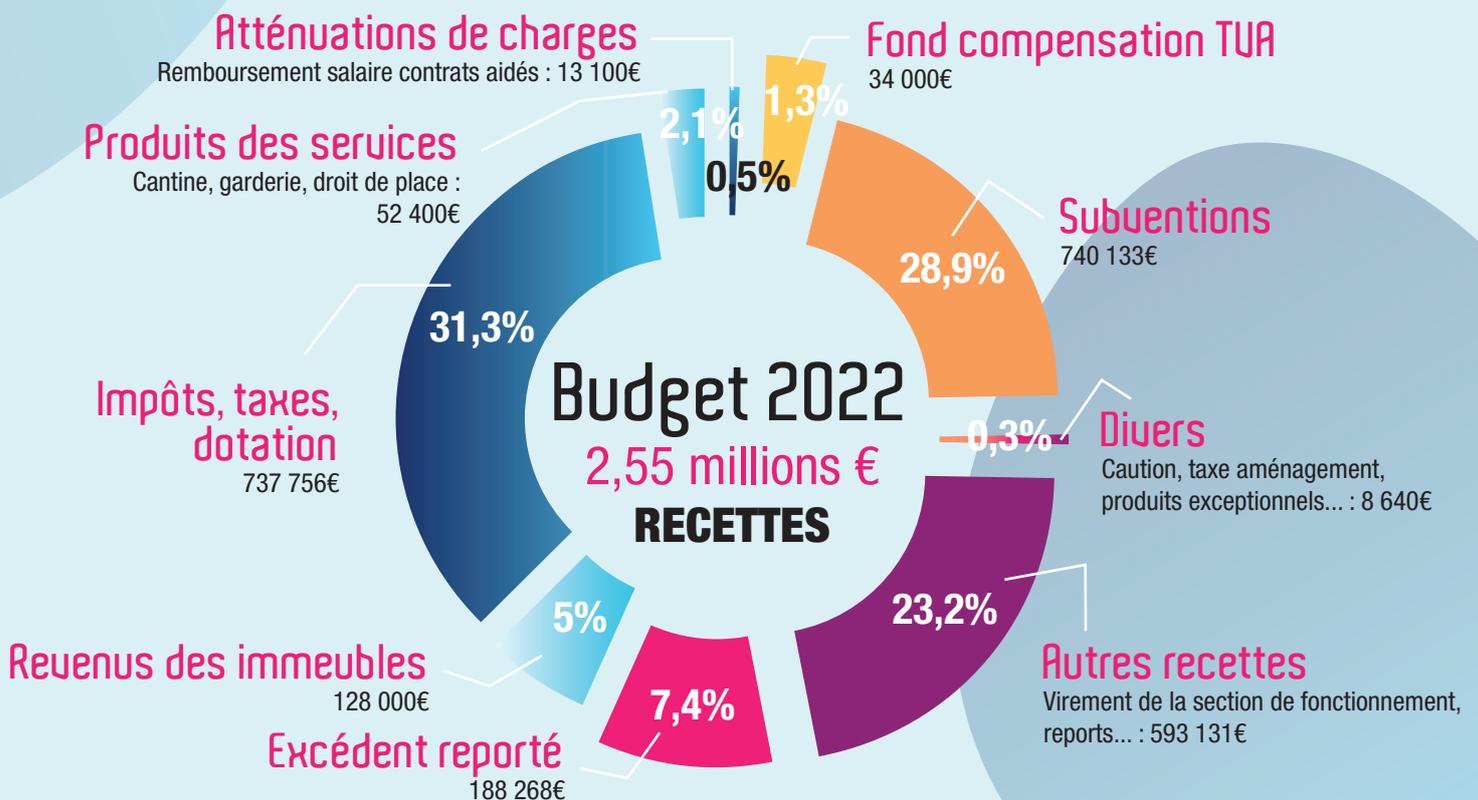
Il s'équilibre en dépenses et en recettes à 2,55 millions d'euros dont :

- 1,18 millions d'euros en fonctionnement
- 1,37 million d'euros en investissement



Recettes

FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT CONFONDUS



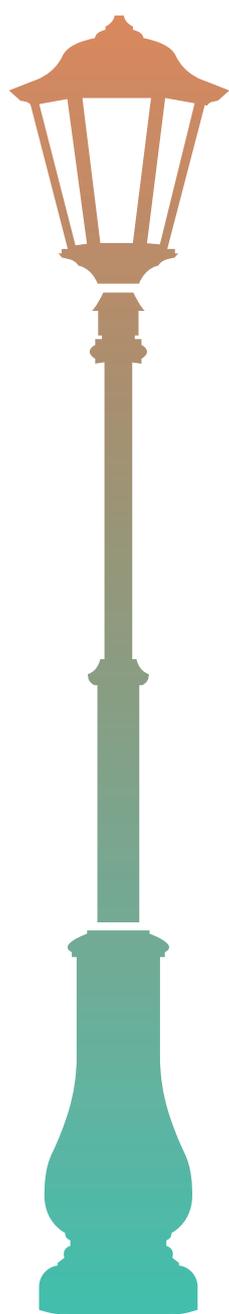
Brèves

Déchetteries communautaires Carte d'accès obligatoire

Pour l'accès aux déchetteries communautaires de Prouxet à Valence d'Agen et de Mesples à Lamagistère une carte est maintenant obligatoire.

Cette carte est délivrée gratuitement par les agents des déchetteries sur présentation d'un justificatif de domicile.

Donc lors de votre prochaine visite à la déchetterie n'oubliez pas vos papiers !!



Eclairage public : Poursuite de la modernisation

L'éclairage public d'Auvillar est constitué de 334 points lumineux.

La commune est engagée dans la modernisation de son éclairage public depuis plus de 10 ans. Après avoir remplacé l'ensemble des 60 ballons fluorescents par des Leds d'une puissance unitaire de 33w, nous avons, durant l'été, continué le remplacement des lanternes pour les équiper en Leds d'une puissance de 40w. A terme, 120 lanternes seront équipées de Leds. A noter que les Leds sont toutes équipées de limiteurs de tension qui abaissent la puissance de chaque point lumineux de 50% entre 22h et 5h.

Nous souhaiterions bien sur changer l'ensemble des points lumineux en une seule fois... mais l'investissement serait trop lourd pour nos finances. C'est pourquoi cette modernisation, bien que très subventionnée se fait par palier.

Après le remplacement des lanternes, en 2023, il restera à traiter les traversées du village par les départementales, ainsi que le quartier des Moines qui sont équipées de lampes encore trop énergivores. La commune n'exclut pas de recourir à l'extinction du village, comme le font d'autres, si les conditions de prix de l'électricité l'exigent. Nous en reparlerons.

Civisme Rappel concernant les déjections canines

La commune a enregistré de nombreuses plaintes d'administrés à ce sujet.

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines.

Pour contribuer à la propreté de la ville et pour le bien-être de tous, nous vous rappelons que des distributeurs de sacs de ramassage sont mis à disposition aux endroits suivants : Place du Château, ainsi que sur l'espace vert à proximité de la bascule sur la route de Castelsarrasin .

D'autre-part, par solution de facilité, certains propriétaires laissent leurs chiens divaguer seuls, notamment dans le centre historique de notre beau village, l'espace vert devant la poste au jardin Michaud et place du Château, ce qui entraîne davantage de nuisances.

En cas de manquement aux règles de civisme, l'infraction est passible d'une contravention de 3^{ème} classe (68 euros).



Au Chemin des Liures

Le bâtiment de l'ancien office de tourisme est maintenant refait à neuf sur trois niveaux. Au second étage, deux studios sont loués, de même que le logement du premier étage et ses 75 m².

Le rez-de-chaussée, d'une superficie de 70m² sera donc dédié à une librairie généraliste avec salon de thé.

Le projet de Christelle Bonaventure a séduit le conseil municipal.

Laissons Christelle le présenter :

« Je souhaite ouvrir une librairie à Auvillar. J'envisage une ouverture pour décembre 2022. Il s'agit de vendre des livres neufs et d'occasion dans une structure généraliste. Je proposerai également des jeux éducatifs, de la BD, des romans régionaux et jeux de société à la vente et à la location, mais aussi quelques présentoirs de carterie qualitative. Je mettrai à disposition également un petit espace salon de thé.

Le choix d'Auvillar s'est présenté à moi car je désire rester dans le Tarn-et-Garonne, mais surtout sa qualité de village de caractère correspond à mes aspirations.

J'envisage ma future boutique comme un lieu de rencontres, de transmissions et de partages.

Un endroit qui prône la proximité, la consommation locale et la consommation responsable, où les lecteurs se sentiront bien ».

Christelle proposera des rencontres littéraires, ainsi que des séances de dédicaces.

La librairie ouvrira courant décembre si tous les écueils administratifs sont surmontés et du mardi au dimanche matin. Souhaitons que cette librairie trouve sa place dans le paysage commercial d'Auvillar.



Les frères SARU reprennent l'HORLOGE

Laurent et Nicolas SARU, natifs de Clermont-Ferrand (63), ont repris la gérance en ce début du mois d'octobre juste avant le Marché Potier. Ces deux frères avaient au départ l'ambition de créer un Food-truck. Mais cette idée s'est rapidement transformée en un projet plus ambitieux.

Laurent, le plus âgé, occupant le poste de Directeur, a en charge l'administratif et le service. Apprenti pâtissier au tout début, il a œuvré par le passé dans la logistique.

Nicolas, quant à lui, œuvre en cuisine. Il a débuté par l'apprentissage de cet art. Engagé d'abord dans la Marine nationale en Guyane et en Martinique où il était cuisinier pour le mess des officiers, il a ensuite travaillé chez Nolwenn CORRE, une des rares femmes cheffes étoilées en France à la tête du restaurant de la Pointe Saint-Mathieu en Bretagne. Là, il s'est perfectionné dans la cuisine gastronomique.

Les deux frères proposent une cuisine « bistronomique », c'est-à-dire une cuisine raffinée et inventive, de type gastronomique mais servie dans un simple restaurant selon le dictionnaire.

Le personnel a été maintenu. Pour satisfaire le client, la 1er condition est de disposer d'un bon réseau de fournisseurs si possible locaux : marchés de Valence et d'Auvillar, poissonnerie Massat, etc... Le restaurant et le bar sont fermés les vendredi et samedi. L'hôtel est ouvert sept jours sur sept. Leur ambition est d'obtenir une troisième étoile.

Les soirées du jeudi sont maintenues pour la plus grande satisfaction des habitués qui apprécient les en-cas. Le dimanche, le service gastronomique fonctionne uniquement sur réservation.

Nous souhaitons le meilleur pour ces nouveaux gérants.



Infos d'ici

Chemin de Compostelle : Accueil et hospitalité

Accueil et hospitalité, ces deux valeurs sont bien présentes chez de nombreux Auvillalais. Les potiers hébergés par les habitants vous le diront : « A Auvillar c'est spécial, il y a quelque chose en plus qu'ailleurs ».

Ce « quelque chose en plus », c'est ce qu'a reconnu l'Agence Française des Chemins de Compostelle en labellisant Auvillar comme Commune halte sur les chemins de Compostelle en France.

L'Agence a lancé un appel à manifestation d'intérêt lors de son Assemblée Générale du 29 novembre 2021. Nous avons tout de suite posé notre candidature. Un travail de fond a été mené par la commission culture et tourisme du conseil municipal durant l'hiver 2021/2022. Le processus de labellisation comportait une phase diagnostic de la commune, l'élaboration d'une feuille de route et un programme d'actions sur la période 2022/2024.

Auvillar a répondu aux exigences du label à savoir : « Être commune volontaire engagée dans une démarche globale d'amélioration de l'offre d'accueil, des services proposés, de développement d'une offre culturelle accessible à tous, de valorisation du patrimoine et des ressources locales et de structuration de l'itinéraire sur le territoire ».

La convention de labellisation entre l'Agence et chaque commune labellisée a été signée le 15 novembre 2022 à Auvillar dans les locaux de l'Office de Tourisme des Deux Rives. Cette sympathique manifestation a réuni les trois communes labellisées du Tarn et Garonne, LAGUEPIE, LAUZERTE et AUVILLAR. A cette occasion l'Agence a présenté la Charte d'Accueil des Chemins de Compostelle en France. Son déploiement est prévu en 2023 en direction des hébergeurs. Et bien sûr nous en reparlerons !

Quelques chiffres tirés de l'enquête de l'Agence de Compostelle entre mai et novembre 2021 en France sur 3565 répondants.

- 60% des cheminants ont plus de 55 ans
- 54% sont des femmes
- Le budget moyen quotidien par cheminant est de 45€
- Le budget total moyen est de 1154€
- 80% sont hébergés dans des gîtes
- 68% sont très satisfaits des conditions rencontrées sur le chemin
- Les points importants : trouver des commerces ouverts, restauration, aménagements (points d'eau, toilettes, pique nique), confort et hygiène des hébergements
- Le GR65 est le plus usité avec 60% des cheminants, vient ensuite la voie d'Arles avec 13% et la voie de Vézelay avec 12%
- Pour mémoire, 14000 cheminants empruntent, chaque année, le GR65 entre Moissac et Saint Antoine.



Marché potier – Tombola 2022

Sponsor : BOULANGERIE ANAU D'AUVILLAR

1 céramique d'une valeur de 100 €

Gagnante : CABOT Anne-Marie de Malause (82)

Sponsor : FA MENUISERIES D'AUVILLAR

1 céramique d'une valeur de 100 €

Gagnant : JUSTAUT Charly d'ASQUES (82)

Sponsor : EPICERIE VIVAL D'AUVILLAR

1 céramique d'une valeur de 100 €

Gagnante : ELISSALDE Nicole de BALMA (31)

Sponsor : Entreprise LANIES DE CASTELSARRASIN

1 céramique d'une valeur de 100 €

Gagnant : CHEVREAU Christophe d'AGEN (47)

**Sponsor : Entreprise ELECTRIC SERVICES
DE GOUDOURVILLE**

1 céramique d'une valeur de 100 €

Gagnante : RIVIERE Christiane de GOLFECH (82)

**Sponsor : Atelier MALBREL CONSERVATION
DE CAPDENAC (12)**

1 céramique d'une valeur de 100 €

Gagnant : TOURNIE Bernard d'AUVILLAR

**Sponsor : ZORDAN CONSTRUCTION
DE MONTAIGU DE QUERCY (82)**

1 céramique d'une valeur de 100 €

Gagnant : LEGER Marc de SAINT LARY (82)

**Sponsor : AGENCE ARCHITECTURE
MEDALE-LABOUP DE VALENCE D'AGEN**

1 céramique de 100 €

Gagnante : Marie TUSSAC de MONTGISCARD (31)



Infos Mairie

Médiathèque d'Auvillar

Mise en place du réseau de Lecture Publique des Deux Rives

Depuis le mois de février, la Médiathèque d'Auvillar a rejoint le réseau de Lecture Publique des Deux Rives. Ce transfert de compétences reposant sur un projet culturel du territoire va permettre une nouvelle dynamique et offrir à tous un accès privilégié à la lecture et à la culture.

Pour la Médiathèque d'Auvillar, le changement s'opère dans la continuité. Au cours de l'été un désherbage* massif a été opéré et a permis de réagencer l'espace et d'enrichir le fonds documentaire d'ouvrages plus récents. Martine LAGARDE, chargée de la gestion de la Médiathèque a rejoint le réseau durant ses heures dédiées et va pouvoir très prochainement proposer de manière informatisée le prêt des ouvrages.

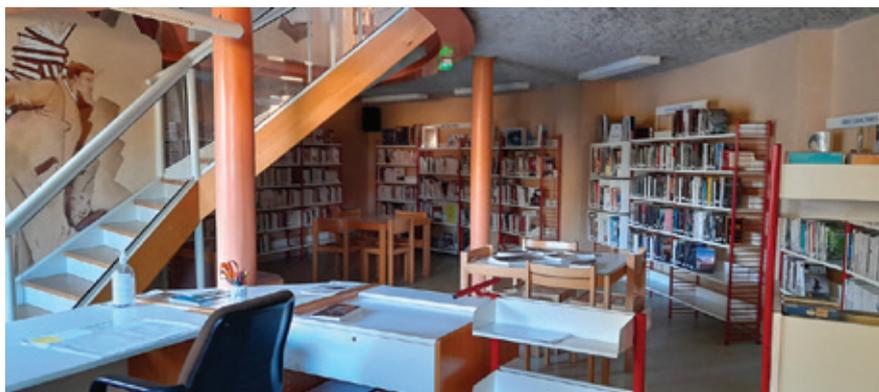
Dès le premier janvier prochain, les lecteurs d'Auvillar deviendront des lecteurs du réseau et pourront aller dans les 11 lieux de lecture publique. L'accès et le prêt des ouvrages seront gratuits. Avec leur adhésion, les lecteurs pourront bénéficier d'un accès à la plateforme informatisée du Réseau de Lecture Publique des Deux Rives. Ils pourront rechercher les ouvrages catalogués

et les réserver (une navette assurera le transfert des ouvrages toutes les semaines). Les lecteurs auront aussi accès à la plateforme de ressources numériques du Conseil Départemental. Ils pourront feuilleter en ligne de nombreux ouvrages, visionner des reportages, apprendre et se divertir.

A terme, le Réseau de Lecture Publique des Deux Rives proposera aussi des animations culturelles, des soirées contes, des ateliers pour les enfants, ...

Plus que jamais la commune d'Auvillar et la Communauté de Communes des Deux Rives participent à la formation de citoyens libres et éclairés.

* *Désherbage : retrait des ouvrages ou documents qui ne peuvent plus être proposés au public, actualisation des collections ou parutions.*



C'est notre Tour !

Voilà plus de 100 ans que l'on dit que cette course de vélo est la plus célèbre et la plus difficile du monde.

De plus, la « Grande Boucle » est une vitrine de la France proposée au monde entier pendant 3 semaines.

Pour rappel, c'est le troisième événement sportif mondial après la coupe du monde de football et les jeux Olympiques retransmis dans 190 pays par 100 chaînes de télévision et suivi par 3,5 milliards de téléspectateurs.

C'est dire la fierté ressentie à l'annonce du passage du Tour de France à Auvillar !

De plus, et au vu de l'évènement, marquer le Tour de notre empreinte nous est apparu comme une évidence.

Ainsi, parmi les propositions, c'est la réalisation d'une fresque visible du ciel qui a été retenue.

Et c'est le terrain de football d'Auvillar qui pourrait accueillir la fresque « VIVE LE TOUR »

Ainsi le visuel pourrait être filmé et diffusé pendant le passage des coureurs.

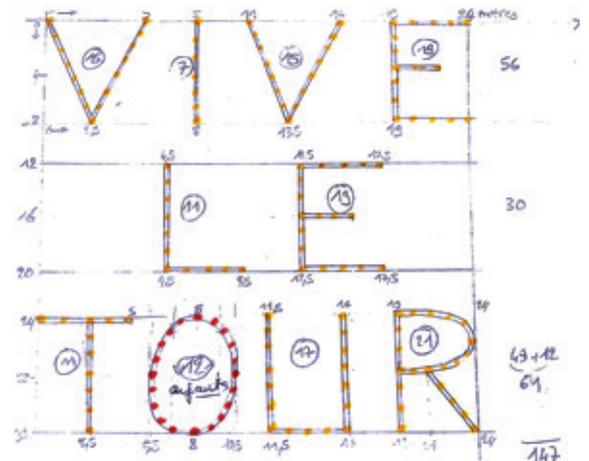
Qui de mieux que les enfants des différentes communes pour assurer cet happening !

Et ainsi leur permettre d'enjoliver leurs vacances et d'en faire un moment inoubliable.

Objectif pleinement réussi puisque les enfants ont pu applaudir le passage de la caravane et des coureurs et ensuite se positionner selon un tracé préétabli afin que l'hélicoptère puisse les filmer.

Ce moment a été largement diffusé sur France 2 avec un joli commentaire de Franck Ferrand.

Un grand bravo aux participants et aux personnes qui ont œuvré pour que ce bel évènement prenne vie.



Notre école : le poumon d'Auvillar



Le jeudi 5 septembre dernier a été marqué par la rentrée des classes 2022/2023. Ce ne sont pas moins de 39 élèves à l'école maternelle et 70 élèves à l'école élémentaire qui ont revêtu le cartable pour l'occasion. Il s'agissait pour la grande majorité de retrouver leurs camarades et leurs cahiers mais pour certains cela fût un tout premier pas dans la vie scolaire.

Les activités périscolaires proposées par la municipalité :

La municipalité propose aux élèves de l'école maternelle du squash le soir après la classe.

En élémentaire, les élèves ont pu choisir parmi un grand choix d'activités : échecs, hockey sur rollers, prévention et premiers secours, poterie, informatique, football, relaxation, écriture, squash, golf et dessin. Ces activités se déroulent entre 16 heures et 17 heures, après la classe. Elles sont accessibles à tous les élèves du CP au CM2, gratuitement et sur inscription.

L'équipe enseignante :

Monsieur Thomas BOUCHEZ, enseignant de la classe CM a accueilli les élèves de l'école élémentaire cette année en tant que Directeur. Il prend la suite de Mme Muriel CONTE qui était directrice de l'école maternelle et élémentaire lors de la précédente année scolaire.

L'équipe enseignante pour cette année 2022-2023 est la suivante :

Ecole élémentaire :

Directeur : Monsieur Thomas BOUCHEZ

Enseignants : Monsieur BOUCHEZ, Mesdames Flore FERRY, Delphine MAERTEN et Véronique BRAS.

Ecole maternelle :

Directrice : Mme Muriel CONTE

Enseignantes : Mesdames Muriel CONTE et Sandrine CARBOUE.

Le programme scolaire :

Le Ministre de l'Education, par un courrier adressé à tous les enseignants, a fait part de 4 grands axes comme ligne de conduite pour la rentrée 2022/2023 :

- La lutte contre les inégalités sociales
- Garantir à tous la maîtrise des savoirs fondamentaux, socle de l'Ecole
- Le bien-être de tous les élèves, bannir toute forme de discrimination
- La question écologique par un engagement dans toutes les dimensions, y compris dans les programmes et dans le bâti en lien avec les collectivités territoriales

Ces thématiques, déjà abordées et étudiées tout au long de l'année scolaire, seront donc une nouvelle base dans la continuité du programme des enseignants.

Label « génération 2024 » reconduit !

Les deux écoles sont fières de voir leur dossier reconduit pour le label « génération 2024 » mettant le sport et ses valeurs à l'honneur. Le label Génération 2024 permet à toutes les écoles, établissements scolaires et établissements de l'enseignement supérieur qui partagent la conviction que le sport change les vies, de bénéficier de l'énergie unique des Jeux. Délivré par le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, il vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes. Être labélisé Génération 2024, c'est s'engager à mettre plus de sport dans le quotidien des jeunes et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique dès maintenant.

Travaux prévus et réalisés dans les écoles :

Ecole maternelle : Une cloison d'intimité en forme de jolie chenille colorée a été posée dans les toilettes de l'école maternelle courant novembre 2022.

Ecole élémentaire :

L'isolation par l'extérieur de l'ensemble du bâtiment a démarré cet automne afin de permettre de lutter efficacement contre les ponts thermiques responsables d'importantes pertes d'énergie en enveloppant le bâtiment de manière uniforme.

Depuis la rentrée les bâtiments sont accessibles aux personnes handicapées.

Le PPMS / La sécurisation des écoles :

Le PPMS, ou Plan Particulier de Mise en Sécurité est un dispositif réglementaire dont l'objectif est de mettre en place une organisation interne à l'établissement afin d'assurer la mise en sécurité de toutes les personnes présentes dans l'établissement en cas d'accident majeur externe à l'établissement.

Trois exercices incendie auront lieu durant l'année scolaire, le 1er s'est déroulé le jeudi 29/09/22 dans les deux écoles. L'exercice « PPMS risque intrusion » s'est déroulé dans les deux écoles, le jeudi 13 octobre.



Projets des Écoles Maternelle et Élémentaire : ça bouge !

Le 21 septembre, toutes les classes ont participé à la journée du sport scolaire sur le thème cette année de l'inclusion. L'école maternelle a fait une petite randonnée en repérant tous les éléments de couleur jaune sur leur chemin, jusqu'au poulailler associatif du village.

L'école élémentaire a organisé une matinée sportive en y associant l'Institut Médico Educatif « l'Orangerie ». Du CP au CE les élèves ont participé à des jeux collectifs et les CM ont inclus les élèves de l'IME dans leur séance de sport avec l'intervenant.

L'APPEA (Association des Parents d'Elèves de l'École d'Auvillar) va offrir un spectacle musical à tous les élèves, vendredi 13 janvier 2023.

La municipalité va offrir en décembre une séance de cinéma aux enfants des deux écoles.

La CC2R offrira aux élèves des écoles le spectacle « Noël en cirque » (entrées et transport) en décembre 2022.

Le spectacle d'école de fin d'année aura lieu le vendredi 16 juin 2023.

La municipalité remercie toute l'équipe enseignante, les parents d'élèves et les élèves eux-mêmes de rendre ce lieu si vivant et dynamique !

Luttons contre le moustique tigre !

Le moustique tigre : qui est-il ?

Aedes albopictus de son vrai nom, le moustique tigre est originaire d'Asie et se distingue des autres moustiques par sa coloration contrastée noire et blanche. Il s'est développé de manière significative et continue depuis 2004 en métropole où il est désormais présent dans 58 départements.

Depuis 2008, il s'est progressivement implanté dans le Sud de la France jusqu'à coloniser l'ensemble des départements de la région Occitanie et progressivement, le territoire national.



Taille réelle

Le moustique *Aedes albopictus* se distingue des autres moustiques communs par sa petite taille.

Ce moustique de très petite taille est particulièrement nuisible : ses piqûres interviennent principalement à l'extérieur des habitations, pendant la journée, avec un pic d'agressivité à la levée du jour et au crépuscule.

Il peut également être « vecteur » de la dengue, du chikungunya et du virus zika si, et seulement si, il est contaminé. Il s'infecte en piquant une personne ayant un de ces virus dans son sang, malade ou non, et qui revient d'un voyage dans un pays où ces maladies sont présentes. Il devient ainsi capable de transmettre la maladie dans le proche voisinage en piquant ensuite des personnes saines.

Prévention : le moustique qui vous pique est né chez vous !

Le moustique tigre se développe surtout en zone urbaine, dans de petites quantités d'eau, et se déplace peu au cours de sa vie (100 mètres autour de son lieu de naissance).

• *Comment éviter la prolifération des moustiques ? Quelques gestes simples*

Les produits anti-moustiques (insecticides et répulsifs) ne permettant pas d'éliminer durablement les moustiques, il est nécessaire de limiter leurs lieux de ponte et de repos.

Supprimer les gîtes larvaires, c'est supprimer toute eau stagnante au domicile et autour, c'est couvrir, jeter et vider tous les récipients pouvant contenir de l'eau :

- **Enlever ou vider régulièrement** tous les objets abandonnés dans le jardin ou sur la terrasse qui peuvent servir de récipient.
- **Vider les vases, les soucoupes des pots de fleurs** ou les remplir de sable humide
- **Ranger à l'abri de la pluie tous les stockages pouvant contenir de l'eau** : pneus, bâches plastique, jeux d'enfants, pieds de parasol, mobiliers de jardin...
- **Prévoir une pente suffisante pour que l'eau ne stagne pas dans les gouttières**, veiller à la bonne évacuation des eaux de pluie.



- **Rendre les bidons de récupération d'eau de pluie inaccessibles aux moustiques** (les couvrir d'une moustiquaire ou d'un tissu fin), retourner les arrosoirs.
- **Entretien le jardin** : élaguez, débroussailliez, taillez, ramassez les fruits tombés et les déchets végétaux, réduisez les sources d'humidité.

Ces gestes simples réduisent efficacement le risque de présence du moustique à proximité du domicile. Ils sont indispensables pour limiter la

prolifération des moustiques et pour protéger votre entourage.

• *Si vous trouvez un moustique tigre*

L'ensemble de la population peut **participer à la surveillance de cette espèce afin de mieux connaître sa répartition**. Il s'agit d'une **action citoyenne** permettant ainsi de compléter les actions mises en place.

Si vous pensez avoir observé un moustique tigre près de chez vous, vous pouvez le signaler sur la plateforme https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/sinformer

• *Se protéger contre les piqûres de moustique*

Pour se protéger des piqûres il faut :

- porter des vêtements longs et **protéger les pieds et les chevilles**.
 - utiliser des répulsifs cutanés, **ils contiennent un principe actif qui éloigne les insectes sans toutefois les tuer**.
- Des précautions d'emploi sont à respecter, renseignez-vous auprès de votre médecin ou de votre pharmacien.**

• *Informations pour les voyageurs*

L'objectif étant d'éviter l'introduction et la transmission de la dengue, du chikungunya et du zika en France métropolitaine, il est rappelé :

- **aux personnes se rendant dans des zones où circulent ces virus** de se protéger des piqûres de moustiques sur place, mais également à leur retour à domicile, notamment si elles sont malades ;
- **en cas de symptômes** évocateurs de l'une de ces maladies (maux de tête accompagnés de fièvre, douleurs ou courbatures...) **survenant dans les 15 jours après le retour** d'un pays où l'une de ces maladies est présente, il est recommandé de consulter sans tarder son médecin traitant.

Pour en savoir + :

Agence régionale de santé (ARS) Occitanie, Dossier Moustique tigre :

<https://www.occitanie.ars.sante.fr/moustique-tigre-3>

Reconnaître et signaler un moustique tigre

https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus



année scolaire 2022 / 2023

vosre enfant est collégien



vous avez peut-être droit à l'aide du Conseil départemental

les 3 conditions pour en bénéficier

- vous êtes **domicilié en Tarn-et-Garonne**
- votre enfant est **scolarisé dans une classe niveau collège** (de la 6^{ème} à la 3^{ème}) en tant qu'externe ou demi-pensionnaire
- votre enfant est **boursier** de l'Education nationale (échelon 2 = 312 €/an ou échelon 3 = 486 €/an)

OU votre enfant est interne

- **boursier ou non boursier, scolarisé dans un collège public ou privé du Tarn-et-Garonne**

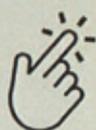
pièces justificatives obligatoires

pour le dépôt de la demande à effectuer en ligne (voir au verso)

- pour tous les élèves :
 - > **justificatif de domicile de moins de 6 mois** au nom du demandeur
(quittance loyer **ou** facture électricité **ou** gaz **ou** eau)
 - > **RIB bancaire ou postal** au nom du demandeur
- et
- pour les élèves en collèges publics ou privés ou CNED : notification d'attribution de la bourse nationale de collège 2022/2023 (du Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports)
- pour les élèves en 3^{ème} prépa-métiers : notification d'attribution de la bourse nationale d'études du second degré de lycée 2022/2023 (du Ministère l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports)
- pour les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} de l'enseignement agricole : notification d'attribution de bourse sur critères sociaux 2022/2023 (du Ministère de l'Agriculture)
- pour les élèves internes dans un collège public ou privé du Tarn-et-Garonne : certificat de scolarité

pour effectuer la **demande en ligne**

! ouverture du service en ligne **du 10 octobre 2022 au 13 janvier 2023**



allez sur le site internet du Conseil départemental **tarnetgaronne.fr**
rubrique « **JEUNESSE, EDUCATION** »
> **Aide aux collégiens 2022/2023**
> **Espace de demande en ligne**

- ▶ vous avez déjà créé un compte :
> « **Connectez-vous à votre espace personnel** »
en reprenant votre identifiant et mot de passe utilisés lors de la précédente demande
- ▶ vous devez créer un compte : renseignez les champs puis cliquez sur
> « **créer mon compte** »
dès réception du courriel, validez votre compte et accédez à votre espace personnel en cliquant sur le lien indiqué, puis saisir la demande



conseils

- > **déposez 1 demande pour chaque enfant**
- > **avant de saisir la demande, numérisez les pièces justificatives indiquées au recto** (pdf, jpeg, doc, capture écran, photo)
- > **notez bien votre identifiant et mot de passe, ils vous seront demandés à chaque connexion**
- > **ne pas oublier de VALIDER pour finaliser la demande**
- > **date limite de réception 13 janvier 2023**

l'aide du **Conseil départemental**

- ▶ pour les élèves boursiers d'Etat échelon 2 : **75 €/an**
- ▶ pour les élèves boursiers d'Etat échelon 3 : **150 €/an**
- ▶ pour les élèves internes en collège uniquement (boursiers ou non boursiers) : **100 €/an**
- ▶ pour les élèves internes en collège uniquement (boursiers échelon 3) : **150 €/an**

vous recevrez l'aide du Conseil départemental en un versement unique avant la fin de l'année scolaire

Conseil départemental de Tarn-et-Garonne - direction des collèges
100 boulevard Hubert-Gouze - BP 783 - 82013 MONTAUBAN cedex
05 63 91 82 00 - aideauxcollégiens@tarnetgaronne.fr



**la réussite de
vos enfants est
notre priorité**

aide aux collégiens #tarnetgaronne.fr

Associations

Festival Survivances



Festival "Survivances", une première édition réussie !

Le festival "Survivances" a soufflé sa première bougie à Auvillar. Un événement culturel initié par Christophe et Lucia Hernandez, accompagnés par l'association ART'US.

Vous ne les entendrez plus, ou du moins, jusqu'à l'année prochaine. Les notes musicales du festival "Survivances" ont quitté les pavés de la Toscane française depuis quelques semaines. Installé dans la commune durant tout le mois d'août, cet événement culturel a su fêter sa première édition dans l'allégresse des bons moments.

Une qualité débrouillarde

En plus de son exposition permanente, "Survivances" c'était aussi six spectacles et quatre concerts, qui ont réuni 35 artistes tout au long du mois d'août. Un pari de durée fièrement relevé par l'organisation, heureuse d'avoir été épaulée par une dizaine de bénévoles.

« Ça a été un défi de créer un aussi gros événement, en trois mois, pour promouvoir l'éclectisme artistique accessible pour tous. Grâce à une équipe motivée, nous avons pu défendre le thème de notre festival : préserver la diffusion culturelle tout en conservant l'authenticité du village », explique Christophe Hernandez, co-créateur du festival.

Profiter du tourisme autrement

Le centre d'art contemporain ARKAD a été

mis à l'honneur grâce à sa galerie et les soirées guinguettes. L'équipe du festival remercie grandement les propriétaires du centre qui les ont accueillis chaleureusement. La programmation a également su intriguer par le choix des lieux de ses spectacles et concerts. Parvis de l'église Saint-Pierre, les arcades du centre d'art, chapelle Sainte-Catherine, ou encore la halle, marcheurs ou curieux du coin ne pouvaient pas échapper à l'événement. Relier les arts mais aussi le patrimoine, un enjeu qu'a tenté d'apporter le festival.

En bel accord avec la mairie, "Survivances" a ainsi pu contribuer à l'animation culturelle et touristique d'Auvillar. Certaines journées ayant par exemple proposé des stages créatifs au public (acrobatie, percussions corporelles, céramique, musique...).

La seconde édition !

Chaleureusement accueilli, ce festival alliant spectacles, concerts, stages et expositions compte bien s'installer sur la durée. À peine la page 2022 derrière eux, les organisateurs préparent déjà la suite. « C'est avec motivation et plein de nouvelles idées en tête que nous réfléchissons à la 2^{ème} édition. De nouveaux artistes, concerts, spectacles grâce à notre réseau toulousain et au-delà. », explique notamment Lucia Hernandez, co-créatrice de "Survivances".

En bref, arts, musiques, ateliers et spectacles, "Survivances", un festival prometteur qui n'attend qu'à être adopté au fil des ans. Il se murmure d'ailleurs que des surprises sont à prévoir, auvillalais ou curieux de passage, le rendez-vous est donné à l'été 2023 !



Squash Club Auvillalais

Le Squash Club Auvillalais redémarre une saison sous les meilleurs auspices. Grande fierté de l'association, l'école vient de se voir attribuer une 4ème étoile par la Fédération Française de Squash, qui lui permet de se classer au 15^{ème} rang national. Le fruit du travail d'Alex Abeille et son complice Matthieu Perraud est récompensé de belle manière. Jeunes et parents sont également à féliciter, les uns pour leur assiduité et leurs performances, les autres pour leur implication au niveau du club. Mardi 23 août, l'association a organisé une animation sur le marché de Valence, en installant un court gonflable permettant aux plus jeunes de découvrir la discipline. Cette manifestation a connu un réel succès, au cours de laquelle les enfants de l'école de squash ont fait de la publicité pour les portes ouvertes du club le 3 septembre. Avant la sortie des classes, à l'initiative de Bilkis, les enfants d'une école de Castelsarrasin sont venus passer une journée dans l'enceinte, où ils ont pu se tester au squash, mais également aux autres sports de raquette. Les deux courts ont été repeints cet été, faisant suite au changement en LED de l'éclairage. Ceux-ci seront donc optimaux pour l'open national féminin qui se profile. En effet, les 14, 15 et 16 octobre, l'élite du squash féminin viendra en découdre dans nos murs. Cette événement majeur, unique dans notre département, sera filmé et retransmis en direct. Les entraînements adultes ont repris avec sérieux pour préparer les prochaines échéances. Des tournois internes adultes conviviaux, de nombreux tournois, déplacements, goûters pour les enfants, seront encore au programme de cette saison 2022/2023, sans oublier l'open d'un jour masculin au mois de mars. Au mois de juin, ce sera l'incontournable fête du squash qui viendra clôturer la saison.



Open féminin

C'était une première pour le Squash Club Auvillalais, mais également en Tarn et Garonne, et le seul en Occitanie. Cet événement, c'est le premier open national féminin organisé par l'association auvillalaise. Ce tournoi, «Les Chocolatines», a connu un gros succès sur les deux jours de compétition, dont l'ensemblement a été un atout supplémentaire. Un tableau de 22 jeunes filles était proposé, dans lequel on trouvait nombre de joueuses classées dans l'élite française, ainsi que deux internationales. L'organisation et le timing des matchs, mis en place par la juge arbitre Bilkis Nahaboo, secondée par Alex Abeillé, se sont révélés parfaits. Nicolas Barbeau assurait la majeure partie des arbitrages, ainsi qu'un reportage photo promotionnel. Les rencontres du court n°1 étaient diffusées sur la plate-forme Youtube. Les dirigeants du club, qui oeuvrent depuis de nombreuses semaines à la préparation, ont pu compter sur l'aide des enfants et parents de l'école de squash. Les mamans en particulier ont participé activement en préparant des gâteaux «maison» pour les repas. Le public, venu nombreux a pu assister à des rencontres de haute qualité, et admirer le physique,

la technique et la tactique de haut niveau. Les jeunes présents tout le week-end n'en seront que plus motivés pour apprendre et progresser.

Cette manifestation a pu voir le jour grâce à la précieuse aide financière des partenaires, et des subventions de la mairie d'Auvillar et de la Communauté de Communes des 2 Rives. La mairie a également mis du matériel à disposition pour la partie restauration. Le tournoi se déroulant sur 2 jours et les joueuses venant de très loin (Lyon, Créteil, La Rochelle...) la CC2R a permis d'occuper 3 chalets du centre de loisirs de Gâches. Les demoiselles n'ont cessé de remercier tant pour la qualité de l'hébergement que pour celle du petit déjeuner digne d'un palace, pour un tarif qui les a agréablement surprises. Elles n'ont, à leur dire, jamais connu ça !

Les installations ont aussi fait l'objet d'éloges. «De telles infrastructures, des courts parfaitement entretenus et de haute qualité, loin d'une grande agglomération, est bluffant» pouvait-on entendre de la part des athlètes. De plus, les jeunes femmes ont reçu des cadeaux, serviette floquée, bouquet de fleur..., qui laisse penser que dorénavant, dans le nord, on n'entendra plus pain au chocolat, mais bien chocolatine! L'association remercie chaleureusement la mairie et la CC2R pour leur soutien de chaque instant, tout au long de la saison, et la chance de pouvoir bénéficier de ces installations. Autre atout, la disponibilité de Véronique Fornari, qui durant ces deux jours a soigné et massé les participantes bénévolement. La remise des prix s'est faite en présence d'Olivier Renaud, le maire et de nombreux conseillers, ainsi que de Bruno Dousson, Président des Structures Communautaires, représentant Jean Michel Baylet, qui précisait «Tout ceci est de bonne augure puisque le projet d'extension des installations est en cours, qui devrait voir arriver très prochainement deux courts de squash supplémentaires, ainsi que deux courts de Padel (le cahier des charges est en cours de rédaction) permettant l'organisation de gros tournois et d'agrandir l'offre sportive sur notre CC2R toujours soucieuse d'être à l'avant-garde.» L'association a profité de l'événement pour participer à l'opération Octobre Rose. L'enceinte était décorée aux couleurs de l'action, et une raquette offerte par Jean Luc Marti a fait l'objet d'une tombola, la recette étant reversée dans son intégralité au profit de la recherche contre le cancer.

Au classement, pas de surprise, la hiérarchie a été respectée: 1ère Ana Golova, US Créteil Squash; 2ème Ella US Créteil Squash; 3ème Lilou Brevard-Belliot, AS La Rochelle.

Bilkis Nahaboo, la représentante du club, après sa victoire dans le tournoi de St Orens le week-end dernier, réalise 2 «performances» (victoire sur des mieux classées) et termine 10ème, un très beau résultat au vu du plateau.

Rendez-vous le 18 février 2023 pour l'open régional masculin.



Auvillar en fête

Le comité d'Auvillar en Fête fait peau neuve !

Après deux longues années d'attente, les fêtes de la Saint Jean et du port à la mi-août ont enfin pu revivre à Auvillar cette année. De nouveaux membres dynamiques et motivés ont répondu présents à l'appel lancé en 2019 par l'association en manque de bénévoles pour les différentes manifestations organisées durant l'année.

Actuellement, Auvillar en Fête est composée de 20 membres actifs : Mathieu, Emilie, Théo, Hélène, Fabien, Thierry, Ghyslaine, Maxime, Lenny, Mélanie, Areski, Valérie, Daniel, Myriam, Noëlle. Dont le bureau composé de Sarah (Présidente), Emmeline (Trésorière), Gilles (Secrétaire), Cyril (Vice-trésorier) et Alexandre (Vice-secrétaire). L'association souhaite remercier les « bénévoles » d'un soir qui donnent un coup de main sur le tas spontanément lorsque nous avons besoin durant les soirées !

L'association reste encore et toujours ouverte à l'accueil de nouveau membres pour intégrer une association dans la joie et la bonne humeur !

Fête de la St Jean : Samedi 25 juin au Port d'Auvillar

Le temps et la température n'ont malheureusement pas été de la partie ce week-end-là. Cela n'a pas empêché les enfants de venir profiter de la kermesse gratuite offerte tout l'après-midi par le comité et de se régaler de barbe à papa. Le lâcher de lanternes étant impossible dû au vent, la fête a continué à la salle des fêtes d'Auvillar, où le groupe des 80's Waves ont mis une belle ambiance pendant le repas gourmand pour entamer la nuit suivie du DJ EXPLODED qui a fait danser un plus large public jusqu'à tard dans la soirée !

Fête du port d'Auvillar : Samedi 13 août

La fête du port d'Auvillar a été victime de son succès une année de

plus ! Le public a de nouveau répondu présent à ce rendez-vous incontournable de l'été lors du marché gourmand (à partir de 19h00) où plus de 700 repas ont été servis. Le tournoi en doublette de pétanque était organisé l'après-midi en parallèle de jeux gonflables proposés aux enfants. L'orage menaçant, le feu d'artifice a été avancé afin que toute l'esplanade bondée à 22h15 puisse profiter du magnifique spectacle tiré depuis le pont sur La Garonne. L'émerveillement était total face aux éclairs transperçant les explosifs colorés ! La soirée s'est poursuivie après la pluie avec l'équipe du DJ le Box'Son.



De nouvelles soirées dans l'hiver ... ?

Si vous en redemandez, le comité déborde d'idées pour continuer les festivités, même pendant l'hiver. Il paraît qu'une certaine fête autour de la citrouille en octobre et un blind-test dans l'hiver s'organiseront peut-être ... L'association vous tiendra informé ! N'hésitez pas à suivre l'actualité d'Auvillar en Fête sur notre page Instagram, Facebook et via le Canard Auvillalais.

Gymnastique d'Auvillar

L'association Gymnastique d'Auvillar vous propose 3 activités :

- Le Yoga et la relaxation avec Bruno, le mercredi de 20H à 21H30, ouvert à tous

- a Gym avec Béatrice, le mardi de 8H45 à 9H45, ouvert à tous, chaque séance est différente et propose du renforcement musculaire, du stretching, du gainage...

notre animatrice s'adapte à la santé et à l'âge de chacun.



- La marche Nordique avec Amandine, un dimanche matin par mois.

Les séances commenceront mi-septembre, nous vous proposerons deux séances d'essai gratuites.

Contact : gymauvillar@gmail.com ou 06 77 65 83 55



Étoiles & Vieilles Bobines

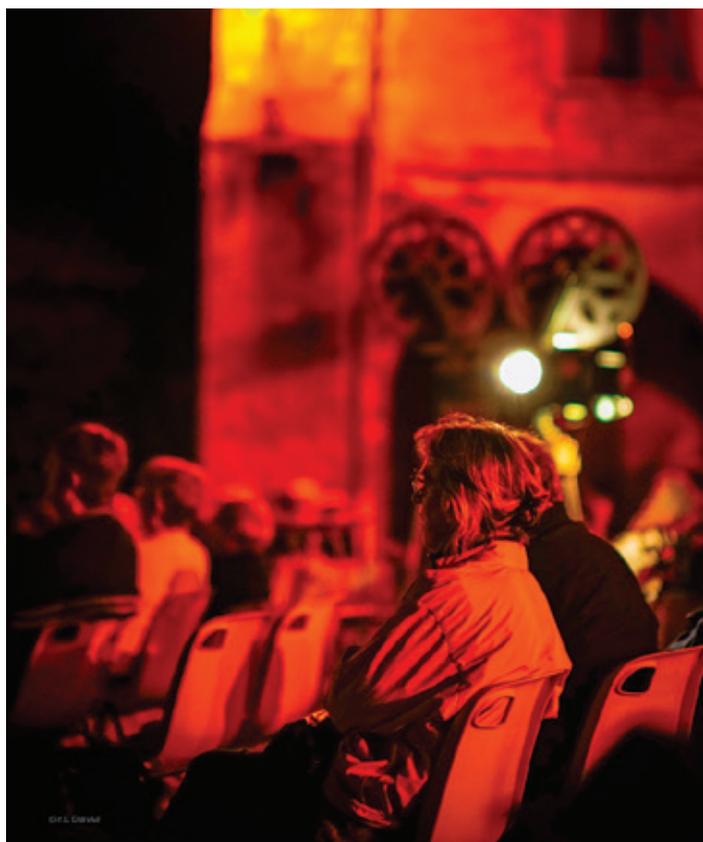
«Étoiles & Vieilles Bobines» : deux fois plus de festivaliers au rendez-vous 2022 !

La quatrième édition du festival du film classique en plein air d'Auvillar a connu cette année un immense succès. De quoi ravir les organisateurs, déjà prêts à grandir encore l'année prochaine... D'édition en édition, le festival ne cesse de gagner en notoriété sur notre Communauté des communes et bien au-delà. En témoigne la fréquentation de cette quatrième saison : du 18 au 21 août, les quatre soirées de projections ont attiré plus de 1 200 festivaliers. «Nous avons tout simplement doublé le nombre d'entrées par rapport à 2021», se félicite Christophe, président de l'association.

Cette année, le festival est encore monté d'un cran, avec une formule sur quatre soirs autour du thème «Quand le cinéma joue avec les mômes». Un pari gagnant, qui ne peut que réjouir ! Les spectateurs ont répondu présent, notamment pour les soirées d'ouverture au port et de clôture au pied de l'église. La carte blanche donnée à la cinémathèque de Toulouse – une nouveauté de cette édition – a rassemblé 220 personnes autour d'un film exigeant et moins connu (*Le Garçon aux cheveux verts*, de Joseph Losey, 1948). Mais c'est là l'une des missions de ce festival, proposer certes des films patrimoniaux comme *Le Vieil Homme et l'enfant*, mais aussi des films plus confidentiels pour mieux ouvrir à la culture cinématographique. La bourse d'échange quant à la photo/vidéo et l'apéro concert si convivial avec les musiciens de Duo Kazoo ont également très bien fonctionné la journée du dimanche, ainsi que cette autre nouveauté qu'a été l'atelier de « stop motion » le samedi en direction des enfants, animé par Bruno Riboulot. Mais encore le concert « 24 images à la noire » du vendredi qui a enchanté autour de la Halle, les amateurs de cinéma et de jazz ! Et sans compter le plébiscite autour de la Baravan, complètement dévalisée par exemple le dernier soir et les si nombreux festivaliers qui ont fait confiance à nos formules de restauration.

Forts de ce succès et de l'enthousiasme suscité, les Tontons comptent bien poursuivre sur cette voie pour la cinquième édition. «Nous allons pérenniser l'événement sur quatre jours et renouveler notre partenariat avec la cinémathèque», assure d'ores et déjà Christophe. Mais il va falloir peut-être repenser l'ordre des journées et des lieux. Le dimanche pour le ciné-concert, le parvis de l'église était à la limite de la saturation : plus de 400 personnes étaient au rendez-vous du « Kid»... Ce sera à la « Belle Equipe » de cette association qui a donc le vent en poupe de prendre les décisions futures. Grandir tout en restant convivial, un pari que les Tontons auront à cœur de relever sans pour autant altérer leur sens du cinéma, de l'amitié et du vivre ensemble !

Mais les Tontons, ce sont aussi depuis janvier de cette année les rendez-vous mensuels de leur ciné-club au cinéma théâtre Apollo de Valence d'Agen. Une formule gagnante qui a déjà compté plus de 150 adhérents dans cet esprit ciné-club qui veut faire découvrir et redécouvrir de grandes œuvres cinématographiques, échanger et débattre, le tout agrémenté d'une belle ambiance amicale. Une bonne dizaine de séances sont prévues dans l'année le 3ème ou 4ème vendredi de chaque mois... La règle du jeu ? Prendre une carte d'abonnement annuelle de 10 € qui permet un droit d'entrée de 2 € par séance tout compris (mais conditions habituelles du cinéma pour les non adhérents).



Auvillar en musique

«Auvillar en Musique» a terminé sa saison musicale le Dimanche 13 Novembre, dans l'ancienne chapelle de l'Office de Tourisme de la CC2R, à Auvillar, par un concert classique Piano-Flûte Traversière.

Encore une fois le public a répondu présent et nous avons même été contraints de refuser l'accès à plusieurs mélomanes.

Nous préparons activement la prochaine saison 2023. Dès à présent, notez sur vos agendas que la première manifestation se tiendra, dans l'Eglise Saint-Pierre, où nous retrouverons nos merveilleux musiciens de l'Orchestre de l'Opéra National de Paris le Dimanche 11 Juin à 17h.

Nous vous remercions pour votre soutien.



Association des Parents d'Élèves

L'association des parents d'élèves des écoles d'Auvillar organise chaque année de nombreuses manifestations :

- la vente de sapin de Noël en provenance d'un producteur local,
- la vente d'objets avec les dessins des enfants,
- la vente de fleurs et aromates,
- le vide greniers, places de la Halle et du château,
- la tombola

afin d'offrir aux enfants des animations comme le Carnaval des écoles, une séance de cinéma ou un spectacle, fleurir les écoles avec la participation des élèves, un goûter de Noël, des ateliers ludiques, participer au financement du voyage scolaire et chaque mois la dégustation de jus de fruits frais.

L'Ape propose à une classe de préparer les jus de fruits pour les enfants des deux écoles pour le boire à la récré du mercredi. Cet atelier sensibilise les enfants aux produits de saison, privilégie les producteurs locaux et surtout éveille les papilles.

Pour cette rentrée, quatre personnes quittent l'équipe de l'APEEA car leurs enfants partent au collège. Nous avons un besoin important de nouveaux membres pour dynamiser nos actions.

Vous avez des idées ? Vous avez un peu de temps ? Vous avez un talent ? N'hésitez pas à venir le partager avec nous...Rejoignez nous même ponctuellement !



Football Club des 2 Rives 82

Nouveau club, nouvelle aventure



Fort de ses 266 licenciés à ce jour, le FC 2 RIVES 82 a réussi son envol.

Né de la fusion entre le FC GOUDOURVILLE, le FC GOLFECH et l'ÉCOLE DE FOOTBALL DES 2 RIVES, le FC 2 RIVES 82 propose 4 équipes seniors, 1 équipe vétérans, une école de football avec des équipes dans toutes les catégories pour tous les enfants nés en 2006 jusqu'en 2017. Une section babyfoot vient d'être créée pour les enfants (filles et garçons) nés en 2018. L'ensemble de ces équipes utilisent les sites mis à disposition par les municipalités de Auvillar, Golféch et Goudourville. Pour encadrer tout ce monde, ce sont 55 diri-



geants qui ont décidé de s'engager sous les couleurs jaune et noir. Les coprésidents VILLADIEU Laurent et WALASZEK Didier sont heureux d'être à la tête d'une telle équipe à laquelle nous devons ajouter les 6 arbitres qui officient tous les week-end sur les terrains départementaux et régionaux.



De nombreuses animations sont prévues tout au long de la saison à commencer par 3 jours de perfectionnement pour l'école de football pendant les vacances de Toussaint.

Un tournoi en salle se déroulera les 7 et 8 janvier 2023 au COSEC du gymnase pour les catégories u10-u11 et u12-u13.

Vous souhaitez nous rejoindre pour pratiquer le football, contactez le 06 48 21 80 40

Vous souhaitez devenir partenaire et avoir une visibilité locale, départementale et régionale contactez le 07 89 41 80 09 ou le 06 30 07 16 28.

Vous pouvez nous rejoindre sur nos réseaux sociaux Facebook et Instagram.

Ecrivons l'histoire ENSEMBLE. Come on FC 2 RIVES 82.

Club de l'Âge d'Or

Il y a eu très peu d'activités ce premier semestre 2022. Le repas anniversaire du 13 Mars et la sortie du club à Couthures sur Garonne dans le Lot et Garonne n'ont pas mobilisé tous nos adhérents. Les séances de gymnastique douce sont maintenues et reprendront courant Septembre.

Suite aux travaux de la Salle des Fêtes, nous ne savons pas encore, à ce jour, où se tiendront nos réunions.

Nous vous rappelons que le Club est ouvert à tous, sans limite d'âge, venez nous rejoindre.



Asceau

De nouveau une Foire Bio à Au villar !



Après un an de BioMarché, l'Asceau se lançait dans l'organisation d'une foire, en étoffant son marché estival hebdomadaire. Pour confirmer l'envie de convivialité recherchée lors des marchés du mercredi, cet après-midi et cette soirée du 13 juillet se voulaient donc gourmands et accueillants.

La foire se déclinait en 3 espaces :

- mettant à l'honneur des producteurs et artisans locaux ;
- proposant des ateliers ludiques (sensibilisation au recyclage des déchets, fabrication de dentifrice, démonstration de crème chantilly et beurre) ;
- permettant de se restaurer et de se désaltérer autour de la Halle.

Tout au long de cet événement, des animations, pour tous, se sont succédées : visite guidée du poulailler collectif, cuisson de légumes au four solaire, mise à disposition de jeux en bois.

Et pour démarrer la soirée, un défilé de mode Vintage a pris place. Une dizaine de mannequins portant des vêtements de seconde main se sont vus applaudir par un public conquis.

Dans ce magnifique écrin que constitue la Place de la Halle, les Frères de loin assuraient une ambiance musicale mélange de musique du soleil et de jazz douce et rafraîchissante, tandis que la chaleur du jour s'estompait quelque peu.

A l'année prochaine pour la Foire bio et gourmande, et à très vite pour le BioMarché.



Rendez-vous tous les mercredis jusqu'au 28 septembre, pour un marché gourmand marquant la fin de l'été.

Puis tous les 2èmes mercredis du mois :

- le 12 octobre pour un clin d'œil à la fête nationale espagnole
- le 9 novembre, spécial châtaignes et vins nouveaux
- le 14 décembre afin de préparer Noël

Contact : marchebioauvillar@gmail.com ou Facebook :

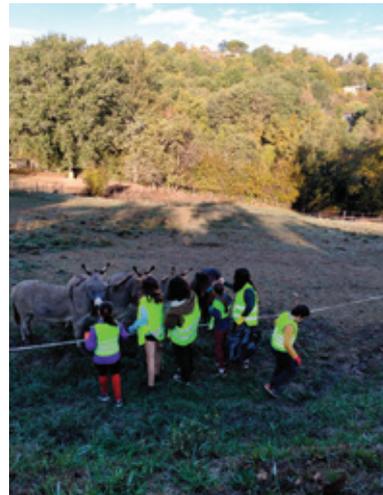
Marché bio Au villar

L'Asceau est présente pour favoriser le lien social et l'environnement et se compose de plusieurs pôles :

- Les Doigts De Fées avec des ateliers de création (couture, jardinage, cuisine...)
- Le Poulailler collectif regroupe des familles afin d'avoir des œufs frais, de la volaille à chair mais aussi qui permet de recycler les déchets des habitants qui le souhaitent et de la cantine des écoles. L'équipe du poulailler propose deux animations à Au villar : la soirée dîner au poulailler et le quiz franco-anglais.
- Foodevin avec ses dégustations mets et vins.
- Nature : sorties pour nettoyer les bords de Garonne ou d'autres lieux de promenades.
- Science et conscience : Les rencontres Science et Conscience étaient de retour en 2022. Elles ont eu lieu les 4 et 5 juin avec une belle thématique : L'âme, l'amour, l'a-mort...la mort. Quel monde pour demain ?...pour mieux VIVRE !
www.rencontres-science-conscience.com

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Ramassage de déchets : tout le monde s'y met !



Le samedi 22 octobre à 10h, sur le lieu de rendez-vous, se retrouvent 18 ramasseurs... et presque autant de chasseurs. Tous s'entendent pour pouvoir profiter de leur matinée sans gêner les uns, les autres.

12 adultes et 6 enfants s'emparent des sacs jaunes et noirs confiés par le SMEEOM et partent en formation «collecte» : 3 groupes sur 3 secteurs. Les chasseurs vers le leur.



Batiste : « J'ai bien aimé récupérer les déchets et j'ai servi parce que je suis allé dans les fossés rattraper les déchets surtout du débris. J'ai trouvé même un cadeau que j'ai offert à mon père (une boîte à mégot). »

Lisa : « J'ai vraiment aimé ramasser les déchets, on a aidé la planète tout en s'amusant ! Ça nous promène aussi. Et c'est bien de se dire qu'on nettoie notre planète. Vive

l'écologie ! »

Deux heures plus tard, tous les sacs sont pleins et récupérés par 3 véhicules, dont 1 de chasseurs sur le retour.

Le tout est regroupé à l'endroit convenu avec le SMEEOM, ainsi que quelques carcasses et autres objets déposés sauvagement dans la campagne et ramassés par nos soins. La Société Mixte d'Enlèvement et d'Élimination des Ordures Ménagères n'avait plus qu'à venir collecter ces sacs et encombrants.

Joli travail collectif.

Le prochain rendez-vous sera suivi d'un moment convivial, c'est le souhait de beaucoup.

Vous vous joindrez à nous ?

Les ramasseurs d'un jour

ADIEU !

Serge et Valérie sont partis fin septembre ! Voici leur message distribué le 1er octobre par le Canard auvillalais :

Après 23 ans, l'Horloge change de mains... Laurent et Nicolas SARU vont bientôt vous accueillir avec de nouvelles formules pleines de dynamisme !

Merci pour votre accueil, pour votre soutien, pour nos enfants, pour votre franchise, merci aux absents, merci pour vos attentions et vos cadeaux ! Nous serons bientôt de retour et encore présents pour fêter avec vous un village, à plusieurs titres, exceptionnel !

Amicalement,
Serge et Valérie.

Leur ami Vincent Pousson a diffusé le 5 octobre sur facebook ce vibrant hommage qui dit tout :

C'est un endroit qui sentait délicieusement bon le canard gras, les herbes de sorcières, l'amitié, l'armagnac, l'irrévérence, le foie gras, le souvenir de monsieur André, la côte de toro de combat, les soirées qui finissent aux oiseaux, la truffe, les bouteilles des copains, le gibier de compétition, la culture, le havane, l'interdiction aux snobs, la douceur de Serge, le caractère de Valérie.

L'Horloge, telle que beaucoup d'entre nous l'ont connue, c'est officiellement fini. Les Horlogers vont pouvoir entamer leur seconde

vie, ils en sont très heureux. Je crois cependant que certains d'entre nous, cet après-midi, versent une petite larme.

Merci.

Les Auvillalais fidèles n'oublieront pas les soirées à thèmes organisées chaque année (Toro, truffes, Beaujolais), ni les soirées tapas du jeudi avec en-cas goûteux, vins « à haute buvabilité » et ambiance incomparable.

Oui, ils se revendiquaient « aubergistes militants », avaient l'exigence de travailler avec des producteurs locaux ; légumes vivants, volailles sportives, viandes de bêtes heureuses disaient-ils. « Nourrir l'autre est le plus bel acte d'amour qui soit » était affiché dans l'établissement.

On se souviendra également de la construction de l'ASCEAU avec le poulailler collectif, le marché bio du jeudi soir dans leurs murs, Food de vin, les Tontons. L'action de pédagogie auprès de l'école d'Auvillar pour la semaine du goût en octobre. La contribution avec les autres restaurateurs à la fête de la musique et les paniers solidaires durant le confinement du COVID. Puis Valérie s'est prise de passion pour les herbes et ne sortait plus sans son grand panier. Serge, imperturbable de calme même dans les pires circonstances, s'est adonné à la fabrication du pain, méthode ancienne garantie.



Association UCCA France

Le projet associatif de cette année s'est déroulé tout l'été. Francis Brune a tenu des ateliers hebdomadaires de taille de pierre dans le jardin du Moulin à Nef. Plusieurs artistes et membres de la communauté ont pu découvrir l'art de la taille de la pierre et de magnifiques pièces ont été créées. Même le Directeur Général de UCCA, Kevin O'Halloran, a créé une sculpture pendant qu'il était ici en septembre. Certains ont ramené leurs sculptures chez eux et d'autres seront installées dans un futur mur de jardin au Moulin à Nef lors de sa construction.

Pendant l'hiver, Francis ouvre son atelier dans le village pour ceux qui souhaitent participer. Nous continuerons à sculpter dans le jardin au printemps prochain lors de la réouverture du Moulin à Nef. Un grand merci à Francis et à ses collègues tailleurs pour avoir animé ce merveilleux projet.



Toutes personnes intéressées à l'initiation de taille de pierre sont les bienvenues. Les matériaux sont fournis. Veuillez contacter cfortier@vcca.com pour les dates et heures.



Arkad

Bonjour à toutes et tous,
Nous avons débuté la Saison 2022 avec Gregg Weiss et son nouveau Groupe IUTEURKI.

Un repas typiquement New Yorkais préparé par ses soins, était proposé et a su ravir vos papilles à en croire certains convives !

ARKAD a vécu une saison différente des autres années, en accueillant le Festival Survivance, avec de nouveaux projets et des Artistes jeunes et talentueux, de formations différentes ; théâtre de rue, musique flamenco et jazz, oeuvres plastiques, telles que : peintures, sculptures, céramiques mosaïques, photos... Et des stages ! comme la musique, la céramique, l'aquarelle.

N'oublions pas les soirées «guinguette» à Arkad, très appréciées du public, venu de plus en plus nombreux pour partager un moment musical et convivial.

La Chapelle Sainte-Catherine a également accueilli ce festival avec en dernière soirée une opérette féérique «Songe d'une Nuit d'été» interprétée et mis en scène par Marie Loup.

Sans oublier, à mi-Juillet, une exposition de 4 Artistes, Parisiens, et... Tarn-et-garonnais

Et, en Septembre les Artistes auvillars ont pris la relève...

Actuellement et, jusqu'au 12 Décembre, ARKAD vous propose un exposition de peintures et céramiques avec Underground by Frances LERNER, Claude DEVILLARD avec les terres de labour NANIE, avec oeuvres originales ...les fixés.



Amis du Vieil Auvillar

L'association des Amis du Vieil Auvillar et leurs bénévoles passionnés sont toujours aussi attachés à raconter, au travers des visites commentées, l'histoire du centre historique et de son Musée.

Au mois de juin, 157 écoliers et collégiens, accompagnés de leurs professeurs, sont venus découvrir notre village : Venus de Valence d'Agen, de Montauban, d'Agen et même des Espagnols d'Alicante en échange avec le collègue Kleber Thouailles de Monsempron-Libos (47500).



Au mois de juillet le musée toujours dans la course !!!!!!!!! avec notre flyer sur la route du Tour de France.



Juillet et Août, 2 visites ponctuelles ont pu être organisées, elles ont permis à une vingtaine de touristes de voir le centre historique en écoutant les explications de vive voix. Ils ont tous été agréablement surpris et enchantés de cette offre. À refaire, donc !



Septembre s'annonce particulièrement prometteur, déjà une dizaine de réservations et c'est sans compter les visites commentées gratuites des Journées Européennes du Patrimoine sur le thème « Patrimoine Durable » agrémentées par des saynètes surprises avec les acteurs de l'association Cité en scènes.

GRAND SUCCÈS POUR LES 39^{èmes} JOURNÉES DU PATRIMOINE : Thème Patrimoine Durable

Les Amis du Vieil Auvillar sous la présidence de Renée Cantel et de Martine Pottier pour Cité en scènes ont mis leurs talents en commun pour offrir aux visiteurs le samedi et le dimanche à 15h, une visite commentée théâtralisée. Les participants à l'expérience, venus parfois de très loin, nous ont chaleureusement remerciés pour cette belle surprise.

Ils ont eu la chance unique de croiser la route de notre troubadour auvillalais, le célèbre Marcabrun, et apprécier ses talents d'écriture. Cette apparition inattendue à la fenêtre du premier étage de la tour de l'horloge a redonné vie à ce monument classé, emblématique du village.

Plus loin, sur le parvis de l'église Saint-Pierre, deux pèlerins ont offert aux visiteurs une leçon de recyclage des déchets marquée par une bonne dose d'humour. Une façon de s'approprier une des facettes du thème des journées du patrimoine 2022 : le patrimoine durable.

Les mesures de la halle étaient remplies de grains ce jour là et des acheteurs munis de leur sac en toile de jute se sont pressés pour les acheter, encore du durable !

Enfin, notre bon Henri III de Navarre a été vu en train de transporter une brique, un galet et une pierre non loin de l'emplacement de son ancien château auvillalais détruit en 1572 par les catholiques. Voulait-il reconstruire sa chambre privée avec des matériaux recyclés ?

En bref, une collaboration plus que réussie entre deux associations attachées à mettre en valeur notre patrimoine et lui redonner vie. Laurent Costarramoune a organisé une « Rando vélo » le samedi, à la rencontre d'un petit patrimoine plus ou moins durable. La « Rando pédestre » du dimanche matin nous a emmenés devant la maison de l'ancienne faïencerie de Mondou puis au Moulin de Jouet à Saint-Loup, avec les explications du propriétaire que nous remercions. Après beaucoup d'efforts en montant la côte raide, que certains reconnaîtront, passant près d'un moulin à restaurer nous sommes arrivés au four à chaux qui fonctionnait pour l'usine d'Auvillar.

Le musée a battu des records d'affluence pendant ces deux journées, Francis Sohier était là, toujours passionné, pour renseigner les curieux sur les nombreuses faïences bien exposées au 1^{er} étage.





JETONS MOINS TRIONS MIEUX

Les papiers se trient et se recyclent

Je dépose dans la **colonne bleue** tous les papiers graphiques (sur lesquels on écrit) :

- journaux et magazines ;
- publicités et prospectus ;
- enveloppes, y compris enveloppes à fenêtre et papiers ;
- courriers et lettres ;
- catalogue et annuaires ;
- livres et cahiers.



Attention, **UNIQUEMENT** les papiers dans la **colonne bleue** !
Là-aussi les erreurs de tri coûtent cher

 Pour trouver le point de collecte le plus proche : www.triercestdonner.fr/guide-du-tri

J'ai la fibre de Noël ...

Offrez une 2ème vie à vos vêtements, linge et chaussures, en les déposant **propres et secs** dans un **sac bien fermé** (chaussures liées par paire) dans une **borne textile Le Relais**. Vos textiles sont **déchirés, troués ou tachés** ? Ils seront **transformés** en chiffons, isolant thermique, raquettes de ping-pong, tapis de yoga, etc...



Pour trouver le point de collecte le plus proche : www.refashion.fr/citoyen

  
Bénéfices
environnementaux,
financiers,
sociaux



Je cuisine, je composte !

Les biodéchets (déchets alimentaires et autres déchets naturels biodégradables) occupent encore près de **30 % de notre poubelle grise**, soit environ 80 kg par habitant et par an ! Jetés avec les ordures ménagères, ils sont destinés à être enfouis. Il s'agit d'un non-sens environnemental et économique puisque ces déchets sont valorisables, notamment par compostage.



Pour commander votre composteur, contactez-nous au **05 63 29 09 97** ou à smeecom-moyennegaronne@info82.com



Pour découvrir ou améliorer votre pratique du compostage : www.smeecom-moyennegaronne.fr

 **15 €**
le kit de
compostage



La présidente du SMEEOM, les membres du comité syndical et l'ensemble du personnel vous souhaitent **d'excellentes fêtes de fin d'année** sous le signe du durable et du recyclable.



En 2023, trions mieux !

Dans le **conteneur jaune**, je dépose les **EMBALLAGES** en **plastique, métal et carton** et **UNIQUEMENT** les emballages.



Un doute sur les consignes de tri d'un déchet ?
Rendez-vous sur www.smeeom-moyennegaronne.fr ou sur
www.triercestdonner.fr/guide-du-tri

Attention,
UNIQUEMENT
les **EMBALLAGES** en
carton, plastique et
métal.
Les grands cartons en
déchèterie !



Le verre se recycle à 100 % et à l'infini

Je dépose dans la **colonne verte**, tous les **EMBALLAGES** en **VERRE** vides :

- les bouteilles en verre ;
- les pots, flacons en verre et bocaux, même ceux avec une monture métallique ;
- les flacons pharmaceutiques à usage domestique (s'ils contiennent encore un médicament, ils doivent être déposés dans une pharmacie).



Pour trouver le point de collecte le plus proche :
www.triercestdonner.fr/guide-du-tri

Attention,
UNIQUEMENT
le verre dans la
récup'verre !
Là-aussi les erreurs de
tri coûtent cher

Astuces zéro déchet pour vos cadeaux de fin d'année

Le **furoshiki** est une technique japonaise traditionnelle de pliage et nouage de tissus pour emballer des cadeaux et des objets. Esthétique et original, c'est un moyen aujourd'hui de dire **stop aux papiers cadeaux et bolducs** peu écologiques et de mettre en œuvre les principes d'économie circulaire : la personne qui reçoit votre présent pourra réutiliser le tissu du furoshiki et ainsi de suite !



Vous souhaitez vous initier au furoshiki, fabriquer des tawashi ou des bee-wrap : rendez-vous sur
www.smeeom-moyennegaronne.fr (rubrique jetons-moins/ne-jetons-plus-nos-vetements)



Suivez notre actualité
sur notre site internet
et notre page facebook 

SMEEOM Moyenne-Garonne - Fipierre - 82340 Auvoillan - Tél. : 05 63 29 09 97 -
 smeeom-moyennegaronne@info82.com - www.smeeom-moyennegaronne.fr



